



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

CES/2002/3/Add.2  
11 avril 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquantième réunion plénière  
(Paris, 10-12 juin 2002)

**PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE  
STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE, 2002/2003 ET 2003/2004:  
PRÉSENTATION INTÉGRÉE**

(Version établie avant la réunion plénière)

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2  
INFRASTRUCTURE TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS COMMUNES**

**Introduction**

1. L'activité de programme exposée dans le présent document fait partie de la «Présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique» qui offre un aperçu succinct des activités envisagées pour les deux prochaines années par les organisations internationales dans le domaine de la statistique et qui peuvent avoir des incidences sur les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE. Les informations sur ces programmes de travail sont présentées par domaine d'activité dans six additifs différents. La Présentation intégrée complète comprend les documents suivants:

Présentation intégrée:	Introduction et aperçu général (CES/2002/3)
Activité de programme 1:	Organisation et fonctionnement des services de statistique (CES/2002/3/Add.1)
Activité de programme 2:	Infrastructure technique et autres questions communes (CES/2002/3/Add.2)
Activité de programme 3:	Statistiques économiques (CES/2002/3/Add.3)
Activité de programme 4:	Statistiques sociales et démographiques (CES/2002/3/Add.4)
Activité de programme 5:	Statistiques de l'environnement (CES/2002/3/Add.5)
Activité de programme 6:	Diffusion et appui aux activités du secrétariat (CES/2002/3/Add.6)

2. La présente version de la Présentation intégrée a été établie aux fins d'examen par la Conférence des statisticiens européens à sa réunion plénière qui aura lieu du 10 au 12 juin 2002. La Conférence s'appuie sur ce document pour s'acquitter de sa mission primordiale de coordination des travaux statistiques internationaux projetés pour les deux prochaines années et présentant un intérêt pour les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE. La Présentation intégrée est également un instrument utile de coordination au niveau national puisque les pays s'y réfèrent de plus en plus pour décider de leur participation aux réunions organisées par les organisations internationales. Après la réunion plénière, des modifications y seront apportées et une «version établie à l'issue de la réunion plénière» sera publiée.

3. Les informations présentées dans cet additif se rapportent au domaine d'activité dénommé «Activité de programme 2» qui a pour titre «Infrastructure technique et autres questions communes» et qui est subdivisée en huit «éléments de programme (EP)».

**EP 2.1**

EP	Rubrique	Texte
2.1	Intitulé	<b>Gestion de l'infrastructure informatique</b>
2.1	But	Faire en sorte que les avantages procurés par les technologies de l'information et de la communication (TIC) soient exploités au mieux, dans le cadre de la collecte, du traitement et de la diffusion des données statistiques.
2.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le potentiel des nouvelles TIC n'a pas encore été pleinement exploité et on se rend compte que ce potentiel est considérable.</li> <li>◆ Il existe des différences importantes entre les pays de la région de la CEE pour ce qui est de leurs capacités en matière de TIC, de sorte que les moins bien dotés ne profitent pas pleinement des avantages procurés par ces techniques.</li> <li>◆ La priorité devrait être donnée aux processus de réorganisation globale des opérations de collecte, de traitement et de diffusion, rendus nécessaires par l'expansion rapide de l'utilisation de services Internet dans le secteur de la statistique.</li> </ul>
2.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Pour la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Une architecture modifiée de collecte, de traitement et de diffusion des données statistiques dans un contexte d'évolution rapide des techniques de l'information et de la communication (TIC), l'accent étant mis sur l'intégration des sources de données et de la diffusion des données aux niveaux tant national qu'international.</li> <li>◆ Une amélioration de la diffusion des statistiques officielles via l'Internet.</li> <li>◆ Le développement de l'utilisation de normes communes pour les messages d'EDI dans les pays en transition.</li> <li>◆ L'achèvement de l'élaboration de documents méthodologiques sur «la façon dont les entreprises conçoivent la confidentialité».</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Un accord sur une architecture commune pour les services d'information statistique (collecte, production et référence interne, référence externe, diffusion).</li> <li>◆ L'adoption et l'intégration de techniques d'EDI ouvert telles que les normes communes d'échange pour les documents, les rapports statistiques, les données statistiques, les classifications et les métadonnées.</li> <li>◆ L'adoption de messages d'EDI communs et d'interfaces de programmes d'application permettant de connecter entre eux des services d'information statistique répartie (par exemple, localisation, extraction et téléchargement de données statistiques concernant un domaine déterminé).</li> </ul> <p>Pour l'OCDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La poursuite de la normalisation et de l'intégration des activités statistiques de l'Organisation aux fins de constituer un entrepôt de données interne.</li> <li>◆ Une coordination plus poussée de la collecte et de la diffusion de données statistiques avec d'autres organisations internationales et les pays intéressés.</li> </ul> <p>Pour la Banque mondiale:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La mise au point d'ici 2005 d'un système de collecte et de diffusion des données statistiques fondé sur le Web, pour son propre personnel et pour des utilisateurs se trouvant dans d'autres pays ou appartenant à d'autres institutions. Les objectifs de ce système seront notamment les suivants:</li> <li>▪ Dans un premier temps, des indicateurs socioéconomiques et des indicateurs sur la dette extérieure et sur le commerce ainsi que d'autres informations connexes de la Banque mondiale/IDA seront inclus dans cet entrepôt de données;</li> <li>▪ Le système sera capable de répondre aux demandes précises formulées par les utilisateurs, par le biais d'Internet;</li> <li>▪ Il offrira un accès différencié fondé sur des privilèges;</li> <li>▪ Le logiciel élaboré dans le cadre de ce projet pourra être installé dans les pays aux fins d'accroître leur capacité statistique.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
2.1	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<p>Pour la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise en place d'un site Web sur les meilleures applications des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la statistique.</li> </ul> <p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Introduction d'une nouvelle architecture TIC.</li> <li>◆ Construction d'une interface unique pour les bases de référence d'Eurostat.</li> <li>◆ Installation d'une nouvelle version du site Internet d'Eurostat.</li> <li>◆ Création d'un nouveau système de préparation des données.</li> </ul> <p>Pour l'OCDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Achèvement d'un catalogue de données interne dynamique et d'un dictionnaire de données.</li> <li>◆ Mise en place définitive d'une interface universelle s'articulant autour des métadonnées et assurant la connexion avec les principales bases de données statistiques de cette organisation.</li> <li>◆ Accroissement du nombre d'organisations se servant de XML/Gesmes pour la collecte et la diffusion de l'information ainsi que de la proportion de données pour laquelle on l'utilise.</li> </ul> <p>Pour le FMI:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Augmentation du nombre de correspondants dans les pays membres utilisant le message standard GESMES/CB (EDIFACT-ONU) pour l'échange informatisé de statistiques monétaires, de la balance des paiements ou autres émanant de pays de la région de la CEE.</li> <li>◆ Mise en œuvre d'un système sûr de collecte des données fondé sur le Web (2002).</li> <li>◆ Des nouveaux systèmes de bases de données facilitant l'accès aux métadonnées (2004).</li> </ul> <p>Pour le CEI-STAT:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Augmentation de la proportion des données communiquées par les correspondants dans les pays membres de la CEI en se servant de normes communes d'échange informatisé de statistiques.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
2.1	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La nécessité de mieux intégrer les systèmes d'information géographique (SIG) dans la production de statistiques.</li> <li>◆ L'impact sur les statistiques des initiatives en matière d'informatisation de l'administration (e-gouvernement).</li> <li>◆ Les bases de données statistiques internationales développées dans les pays nordiques.</li> <li>◆ La tendance accrue à un partage des infrastructures informatiques.</li> </ul>
2.1	Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).</li> </ul>
2.1	Rapporteur	CEE
2.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ CEE-Eurostat: Réunion sur la gestion de la technologie de l'information en statistique (Genève, 17-19 février 2003). Points inscrits à l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Mesures pour l'amélioration de la qualité au niveau de la gestion informatique</i></li> <li>▪ <i>Impact des mesures et normes techniques sur la qualité des données</i></li> <li>▪ <i>Comment maîtriser efficacement la complexité technique croissante?</i></li> </ul> </li> <li>◆ CEE-Eurostat: Réunion de travail commune sur la confidentialité des données statistiques (mars 2003). Points inscrits à l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>L'évaluation des méthodes et logiciels de limitation de la divulgation des données statistiques (conjointement avec les réunions subsidiaires parallèles tenues sur les différentes approches de la mesure du risque de divulgation et les outils logiciels pour la divulgation des microdonnées)</i></li> <li>▪ <i>Les effets de la confidentialité sur les nouvelles techniques de publication des données (conjointement avec les réunions subsidiaires parallèles sur la confidentialité des statistiques se rapportant à des petites zones géographiques et les outils logiciels pour la divulgation des données mises en tableaux)</i></li> <li>▪ <i>Des directives pour les études sur l'attitude des répondants à l'égard de la confidentialité</i></li> </ul> </li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail: Comité directeur TI, 21 et 22 octobre 2002 (+ une réunion par an en octobre).</li> </ul>
2.1	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réunion commune CEE/Eurostat sur la gestion de la technologie de l'information en statistique (Genève, 17-19 février 2003), qui examinera les sujets suivants: i) mesures pour l'amélioration de la qualité au niveau de la gestion informatique; ii) impact des mesures et normes techniques sur la qualité des données; iii) comment maîtriser efficacement la complexité technique croissante.</li> <li>◆ Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur la confidentialité des données statistiques en mars 2003, qui examinera les sujets suivants: i) L'évaluation des méthodes et logiciels de limitation de la divulgation des données statistiques (conjointement avec les réunions subsidiaires parallèles tenues sur les différentes approches de la mesure du risque de divulgation et les outils logiciels pour la divulgation des microdonnées); ii) Les effets de la confidentialité sur les nouvelles techniques de publication des données (conjointement avec les réunions subsidiaires parallèles sur la confidentialité des statistiques se rapportant à des petites zones géographiques et les outils logiciels pour la divulgation des données mises en tableaux); iii) Des directives pour les études sur l'attitude des répondants à l'égard de la confidentialité.</li> <li>◆ Mise en place d'un site Web sur les meilleures applications des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la statistique (2002-2003).</li> <li>◆ Élaboration de documents méthodologiques sur la façon dont les entreprises conçoivent la confidentialité (2002-2003).</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: importantes.</b></p>
2.1	Activités de l'OCDE	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Poursuite de la normalisation et de l'intégration des activités statistiques de l'Organisation aux fins de constituer un entrepôt de données interne en prenant les mesures suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'un catalogue de données interne et poursuite de la mise au point d'un glossaire de termes statistiques présentant les concepts statistiques propres à l'OCDE;</li> <li>▪ Mise en place d'un répertoire central de métadonnées;</li> </ul> </li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place d'une interface universelle s'articulant autour des métadonnées et assurant la connexion avec les principales bases de données statistiques de l'OCDE;</li> <li>▪ Coordination plus poussée de la diffusion des statistiques;</li> <li>▪ Coordination des activités de collecte de données dans l'ensemble de l'Organisation et avec d'autres organisations internationales, les efforts entrepris dans ce sens portant à la fois sur le contenu, le calendrier des opérations et l'utilisation de techniques communes (XML/Gesmes).</li> </ul>
2.1	Activités d'Eurostat	<p><b><u>Objectif global:</u></b></p> <p>Doter Eurostat d'une infrastructure informatique assurant son fonctionnement continu et la sécurité de ses données, conformément aux normes de la Commission, en améliorant continuellement la qualité et l'efficacité de ses systèmes et services, notamment grâce à une coopération structurée avec les États membres dans le but d'échanger des données d'expérience et de créer des économies d'échelles.</p> <p><b><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Préservation du niveau de service actuel s'agissant de la mise à disposition de l'infrastructure, du soutien technique et de la maintenance des applications existantes.</li> <li>◆ Poursuite de la rationalisation de l'infrastructure et amélioration de l'organisation du parc de serveurs.</li> <li>◆ Continuation de la construction de modules communs pour l'environnement de production.</li> <li>◆ Poursuite de l'installation de la partie «logiciels» de la nouvelle architecture et d'un modèle de déroulement des opérations (workflow) pour le traitement des données statistiques.</li> </ul> <p><b><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <p><b><u>Priorités pour 2002:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La mise en place de la nouvelle architecture d'Eurostat fondée sur quatre environnements (collecte - production et référence interne - référence externe - diffusion) et de deux types de serveurs (un serveur de données général et un serveur d'applications) sera poursuivie.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ On continuera de rationaliser les systèmes d'information d'Eurostat en s'appuyant sur la nouvelle architecture et l'organisation de groupes d'utilisateurs par la définition du processus «cycle de vie des données».</li> <li>◆ Les services fournis aux utilisateurs seront soumis à un régime d'assurance qualité par souci d'efficacité et selon le principe de la subsidiarité.</li> <li>◆ La coopération avec les États membres sera intensifiée.</li> </ul> <p><b><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise en œuvre d'un plan d'assurance qualité en matière de gestion des serveurs et du réseau, gestion des relations avec la clientèle, formation.</li> <li>◆ Installation de Windows 2000.</li> <li>◆ Construction d'une interface unique pour les bases de référence d'Eurostat.</li> <li>◆ Installation de l'IRMS (Integrated Resources Management System).</li> <li>◆ Installation d'une nouvelle version du site Internet d'Eurostat.</li> <li>◆ Création d'un nouveau système de préparation des données.</li> </ul>
2.1	Activités de l'OIT	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Élaboration d'un ensemble complet de documents et de statistiques administratives pertinentes constitué à des fins de contrôle sur l'ensemble des bases de données gérées par le Bureau de statistique du BIT. La documentation porte sur le contenu de chaque base de données, le calendrier des mises à jour, les mesures de sauvegarde, les programmes de vérification, les mouvements de questionnaires types, les procédures, etc.</li> <li>◆ En ayant pour ligne de conduite de rechercher un système «sans support papier» tout en ne mettant pas en danger la mission qui incombe au BIT de produire des publications imprimées à l'intention des États membres dont les capacités informatiques sont limitées, le Bureau de statistique s'est efforcé de remplacer progressivement les sorties sur papier et les documents imprimés par des pages HTML produites automatiquement et transférées sur le site Intranet du BIT. Cette évolution doit conduire ultérieurement à une production stable de toutes les publications importantes également sur support électronique.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
2.1	Activités du Fonds monétaire international (FMI)	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="635 293 1469 618">◆ Le FMI continue de mettre en place des partenariats en vue d'un partage de données avec d'autres organisations internationales et régionales pour réduire la charge de travail que la collecte des statistiques impose aux pays membres. Le FMI recueille à présent les données monétaires dont il a besoin directement auprès de la BCE, s'agissant de tous les membres de cet organisme, et il cherche à établir des arrangements semblables avec l'OCDE et Eurostat dans d'autres domaines d'étude.</li> <li data-bbox="635 640 1469 999">◆ La rationalisation des activités de collecte de données se poursuit, en utilisant les normes de facto existantes comme le format de message GESMES/CB basé sur l'EDIFACT et Excel et en employant l'Internet comme outil de communication. Un nouveau système sûr fondé sur le Web est devenu opérationnel au début de 2002 en vue d'assurer la collecte électronique des données auprès des pays membres. Au nombre des autres projets, on peut citer l'utilisation de XML pour l'échange de données et de métadonnées.</li> <li data-bbox="635 1021 1469 1458">◆ D'ici la fin de 2004, le Département des statistiques du FMI utilisera pour la plupart de ses bases de données un nouveau système de gestion orienté objet, assorti de techniques de publication modernes. Le nouveau système assurera la liaison avec des métadonnées («cataloguées») extérieures, par exemple les métadonnées des pays figurant au tableau d'affichage des normes de diffusion (<a href="http://dsbb.imf.org">http://dsbb.imf.org</a>) ainsi que les recueils de méthodes normalisées (par exemple la cinquième édition du <i>Manuel de la balance des paiements (BPM5)</i> et le <i>SCN de 1993</i>). La réutilisation d'informations existantes, comme les métadonnées des pays, constitue un élément clef du nouveau système.</li> <li data-bbox="635 1480 1469 1839">◆ La diffusion des données publiées sur l'Internet continue de se développer. Pendant l'année à venir, on mettra en service un système interactif fondé sur le Web pour la recherche et la collecte de données à partir de la base de données SFI, puis, au cours des années suivantes, on introduira des produits semblables pour d'autres ensembles de données publiées, notamment les statistiques de la balance des paiements, les statistiques sur la répartition géographique du commerce extérieur, et les statistiques des finances publiques.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Des travaux ont été entrepris en vue de moderniser le site Web portail utilisé pour la collecte, l'échange et la diffusion de métadonnées statistiques en vue d'appuyer les efforts du Fonds en matière de normalisation, à savoir la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD) et le Système général de diffusion des données (SGDD), en utilisant un système de gestion du contenu, un système d'agrégation du contenu, un système de gestion de bases de données relationnelles pour les métadonnées, SQL et XML.</li> </ul>
2.1	Activités de la Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le Groupe des données sur le développement de la Banque mondiale s'est lancé dans un projet triennal en vue de mettre au point un système de collecte et de diffusion de données statistiques fondé sur le Web pour son propre personnel et pour des utilisateurs se trouvant dans d'autres pays ou appartenant à d'autres institutions. La fourniture des données se fera par le biais de l'Internet au moyen de protocoles garantis, l'objectif étant de construire une infrastructure regroupant de nombreuses bases de données statistiques de la Banque dans un même entrepôt de données. En outre, sur la base d'arrangements conclus avec d'autres organisations ou pays membres participants, les données extraites de leurs sources d'information respectives pourraient également être mises à la disposition d'un utilisateur demandant ces renseignements par le biais d'Internet, à condition que celui-ci jouisse des privilèges nécessaires pour avoir accès aux données en question. Dans un premier temps, des indicateurs socioéconomiques et des indicateurs sur la dette extérieure et sur le commerce ainsi que d'autres données connexes de la Banque mondiale/IDA seront inclus dans cet entrepôt de données.</li> <li>◆ Le système envisagé permettra de fusionner et de rationaliser les opérations de gestion des données chronologiques au sein de la Banque et de mettre en place une plate-forme globale pour appuyer les fonctions de collecte et de diffusion des données statistiques de cette organisation. En outre, le logiciel ainsi élaboré sera mis à la disposition des pays pour promouvoir l'objectif de constitution de capacités statistiques dans ces pays. Le logiciel élaboré dans le cadre de ce projet pourrait être installé dans les pays en question aux fins de l'exécution de leurs propres fonctions de recherche et de mise à jour des données, à condition qu'ils adhèrent à certaines normes en matière de données et de logiciel.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le projet devrait s'achever dans trois ans. Il sera exécuté par étapes. Ainsi, à mesure que les composantes du système seront mises au point, elles viendront appuyer les nouvelles initiatives en matière de données touchant l'ensemble de la Banque, par exemple, le Portail mondial du développement et le Réseau mondial pour le développement.</li> </ul>
2.1	Activités du CEI-STAT	<p><b><u>Travaux en cours:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les activités en cours visent à améliorer les normes applicables à l'échange informatisé des données statistiques entre pays de la CEI et à coordonner les travaux d'établissement et de tenue de registres nationaux des activités industrielles et commerciales dans ces pays.</li> <li>◆ Les travaux seront poursuivis dans les domaines suivants: amélioration des techniques informatiques utilisées dans le cadre du CEI-STAT et remplacement progressif des postes de travail obsolètes par des machines plus modernes; achat et installation de logiciels (systèmes d'exploitation); amélioration des supports logiciels pour la collecte des données du CEI-STAT et leur entreposage, et formation complémentaire du personnel au travail dans un environnement de traitement réparti.</li> </ul>

**EP 2.2**

EP	Rubrique	Texte
2.2	Intitulé	<b>Collecte et traitement des données statistiques</b>
2.2	But	Faire en sorte que les avantages procurés par les TIC soient exploités au mieux, dans le cadre de la collecte et du traitement des données statistiques.
2.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Il s'agit d'assurer une coordination plus poussée entre les répondants et les systèmes statistiques, notamment par l'utilisation de normes en matière d'échange des données informatisé.</li> <li>◆ L'utilisation et le partage de méthodes et logiciels efficaces pour les opérations communes de collecte et de traitement des données effectuées par les organismes de statistique (échantillonnage, saisie de données, édition, codage et estimation, par exemple) seront encouragés; les meilleures méthodes et techniques effectivement utilisées pour l'édition des données, en particulier celles qui permettent de faire des économies, seront répertoriées et diffusées.</li> </ul>
2.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Pour la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réorganisation progressive de la collecte de données réalisée aux fins des enquêtes statistiques, suite à l'expansion des services Internet.</li> <li>◆ Utilisation plus intensive des méthodes et techniques de communication électronique, lors de la collecte des données auprès des entreprises, administrations et autres sources.</li> <li>◆ Meilleure utilisation des normes en matière d'EDI pour la collecte des données statistiques.</li> <li>◆ Formulation de recommandations sur les meilleures pratiques aux fins de l'évaluation de l'efficacité du processus d'édition des données.</li> </ul> <p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Adoption de la version XML de RDRMES en tant que norme de l'ONU.</li> <li>◆ Accord sur l'utilisation de messages EDI pour préciser les besoins statistiques à l'intention des agents économiques et de leurs déclarants.</li> <li>◆ Établissement d'une documentation sur les projets d'EDI s'adressant aux décideurs, aux principaux partenaires dans le cadre de la collecte des données et aux principaux acteurs technologiques tels que les sociétés de services et de conseil en informatique, les prestataires d'EDI, les organismes de normalisation, etc.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<p>Pour l'OCDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Cette organisation poursuivra ses efforts pour contribuer à alléger la charge de travail des organismes nationaux de statistique en intensifiant la coordination des activités de collecte de données au niveau de l'ensemble de ses services et avec d'autres organisations internationales, coordination qui portera à la fois sur le contenu, sur le calendrier des opérations et sur l'utilisation de techniques communes (XML/Gesmes).</li> </ul> <p>Pour la Banque mondiale:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réorganisation de la collecte et du traitement des données statistiques officielles dans la Fédération de Russie.</li> </ul>
2.2	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Publication de «Confidentialité statistique dans l'Union européenne».</li> <li>◆ Création d'un environnement sécurisé dans lequel les chercheurs pourront avoir accès aux microdonnées de l'Union européenne à des fins scientifiques (Centre d'analyse des données).</li> <li>◆ Propositions de normes en matière de sécurité informatique pour le SSE.</li> <li>◆ Version Windows d'IDEP/CN8.</li> </ul>
2.2	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La création d'un environnement propre à assurer la confidentialité statistique dans l'Union européenne comme élément clef des stratégies et politiques nationales.</li> <li>◆ Les méthodes d'accès à un ensemble restreint d'informations et de limitation de l'accès à l'information dans le but de combattre le terrorisme.</li> <li>◆ Les méthodes d'accès aux microdonnées à des fins de recherche.</li> </ul>
2.2	Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).</li> </ul>
2.2	Rapporteur	CEE
2.2	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eurostat: Comité du secret statistique (CSS), 4 octobre 2002 (+ 2 réunions par an en février et en octobre).</li> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail: EDICOM IDEP/EDIFACT, 15 et 16 octobre 2002 (+ deux réunions par an en février et en octobre).</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail: Atelier sur les métadonnées, 21 et 22 novembre 2002 (+ une réunion par an en novembre).</li> <li>◆ CEE/Eurostat: Réunion de travail sur la communication électronique de données, 2004. L'ordre du jour sera définitivement mis au point en fonction des recommandations de la Réunion de travail tenue du 13 au 15 février 2002.</li> </ul>
2.2	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Préparation d'un ouvrage méthodologique intitulé «Bonnes pratiques pour l'évaluation de l'efficacité de l'édition des données» (2002/2003).</li> <li>◆ Réunion de travail sur la communication électronique de données, 2004 (l'ordre du jour sera définitivement mis au point en fonction des recommandations de la Réunion de travail CEE/Eurostat tenue à Genève du 13 au 15 février 2002).</li> </ul>
2.2	Activités de l'OCDE	<p>Coordination des activités de collecte de statistiques au niveau de l'ensemble de l'Organisation et avec d'autres organisations internationales; coordination qui portera à la fois sur le contenu, sur le calendrier des opérations et sur l'utilisation des techniques communes (XML/Gesmes).</p>
2.2	Activités d'Eurostat	<p><b>Objectif global:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Une réorganisation des systèmes d'information d'Eurostat permettra de séparer l'environnement «référence interne» de l'environnement «référence externe», ce qui doit se traduire par une plus grande efficacité dans la gestion des données, notamment le traitement des données confidentielles. Le règlement de la Commission en ce qui concerne l'accès, à des fins scientifiques, aux données confidentielles, adopté en décembre 2001 par le Comité du secret statistique (CSS), sera mis en application.</li> </ul> <p><i>Technologies de l'information – Systèmes de collecte et de transmission des données de base:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La collecte des données au niveau national sera facilitée par la promotion des meilleures pratiques et l'échange de connaissances spécialisées et d'instruments.</li> </ul> <p><i>Bases de données de référence:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les systèmes de référence interne et de référence externe sont formés d'un ensemble de ressources (bases de données et de métadonnées, logiciels et interfaces) englobant les données, les normes et les méthodes d'Eurostat, dont les objectifs sont d'assurer la cohérence de toutes</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<p>les informations statistiques produites par Eurostat, de faciliter le travail des producteurs et d'offrir un service de diffusion efficace et de qualité.</p> <p><i>Sécurité informatique et confidentialité statistique:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Gérer et coordonner les questions de confidentialité au sein du SSE par le biais du Comité du secret statistique.</li> <li>◆ Créer un environnement sécurisé appelé «Centre d'analyse des données» où les chercheurs pourront avoir accès à des données confidentielles à des fins scientifiques.</li> <li>◆ Gérer et coordonner les questions relative à la confidentialité statistique au sein d'Eurostat.</li> </ul> <p><b><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></b></p> <p><i>Technologies de l'information – Systèmes de collecte et de transmission des données de base:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La collecte de données de base Intrastat sera soutenue par la maintenance d'IDEP/CN8; l'appui correspondant aux administrations nationales compétentes, ainsi que la préparation et la livraison de la version Windows d'IDEP/CN8 seront maintenus, mais on préparera un «plan de désengagement» qui sera mis en application dès la livraison de la version Windows en 2003.</li> <li>◆ Une contribution sera apportée à l'exécution du programme de travail EDICOM-ICT, tel qu'approuvé par le Comité Intrastat en 2001.</li> </ul> <p><i>Bases de données de référence:</i></p> <p>En 2002, il devra être possible de continuer à rechercher et d'amplifier les objectifs proposés les années précédentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Amélioration des services offerts par l'environnement de référence <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Convivialité des outils développés</li> <li>▪ Intégration des outils de représentation graphique et d'analyse</li> <li>▪ Processus optimisé de recherche d'informations</li> <li>▪ Évaluation de la qualité des métadonnées décrivant les données proposées.</li> </ul> </li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Application des techniques de déroulement des opérations (<i>workflow</i>) en concertation avec les producteurs, pour assurer une meilleure information des clients et étendre la mise en œuvre d'un ensemble standardisé de métadonnées aux différentes phases du cycle de vie des données et métadonnées.</li> <li>◆ Début de la mise en application d'une nouvelle architecture optimisée (collecte, production, référence interne et externe, diffusion) permettant une couverture plus large des besoins des clients.</li> <li>◆ Optimisation des fonctions des dictionnaires de données pour la gestion de toutes les nomenclatures particulières dans l'environnement de référence.</li> <li>◆ Promotion et coordination des opérations se rapportant aux métadonnées dans le SSE et au sein d'Eurostat, y compris le serveur de textes et le serveur d'informations (suite de ce projet).</li> <li>◆ Participation (conjointement avec la CEE-ONU) à l'organisation et au suivi du METIS.</li> </ul> <p><i>Sécurité des données et confidentialité statistique:</i></p> <p><b>Sécurité et protection des données</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Continuation de la mise à jour des procédures de sécurité informatique en liaison avec les CIS et l'unité informatique. Aide aux utilisateurs afin de promouvoir une attitude responsable en matière de sécurité.</li> </ul> <p><b>Gestion de la confidentialité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise en application du règlement de la Commission en ce qui concerne l'accès à des fins scientifiques aux données confidentielles.</li> </ul> <p><b><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <p>Priorités pour 2002:</p> <p><i>Technologies de l'information – Systèmes de collecte des données et de transmission des données de base:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Version XML de RDRMES (message normalisé d'EDI pour la collecte de données brutes) adoptée en tant que norme officielle de l'ONU.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<p><i>Bases de données de référence:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Assurer la mise en œuvre des systèmes de référence interne et de référence externe dans le cadre de la nouvelle architecture d'Eurostat.</li> <li>◆ Normaliser et coordonner la production prioritaire de métadonnées en fonction des besoins en matière de diffusion.</li> <li>◆ Améliorer le service offert aux utilisateurs d'Eurostat et à la BCE grâce à une coopération structurée et un plan d'action transparent.</li> </ul> <p><i>Sécurité informatique et confidentialité statistique:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Établir des accords bilatéraux avec les autorités des États membres.</li> <li>◆ Préparer une publication sur la «confidentialité statistique dans l'Union européenne».</li> <li>◆ Promouvoir les meilleures pratiques auprès des pays candidats et des pays tiers.</li> <li>◆ Promouvoir la coopération internationale</li> </ul> <p><b><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <p><i>Bases de données de référence:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Coopération dans le domaine des métadonnées statistiques entre le SSE et les autres organisations internationales.</li> <li>◆ Optimisation des activités de recherche de l'information statistique sur la base de métadonnées normalisées.</li> </ul> <p><i>Sécurité informatique et confidentialité statistique:</i></p> <p><b><u>Sécurité et protection des données</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise au point d'un système de déroulement des opérations (<i>workflow</i>) avec l'unité «affaires administratives» pour ce qui concerne le «cycle de vie des comptes des utilisateurs de données».</li> <li>◆ Application des recommandations du groupe de travail sur l'accès externe au réseau d'Eurostat.</li> <li>◆ Analyse de l'impact du projet d'externalisation sur les politiques et procédures de sécurité.</li> <li>◆ Conclusion d'un SLA en matière de sécurité avec le Centre de calcul, dans l'hypothèse d'un transfert de serveurs dans ses locaux.</li> <li>◆ Réalisation d'audits au niveau des applications.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Adoption de dispositions pour faire établir par des consultants un manuel de procédures en vigueur dans le service informatique et une cartographie des informations d'Eurostat (en vue d'évaluer les risques et les mesures à prendre ainsi que les conséquences pour REFIN).</li> <li>◆ Présentation de propositions de normes par le groupe technique «IT security in the ESS».</li> <li>◆ Mise en œuvre de mesures visant à garantir la sécurité dans REFIN et REFEX.</li> </ul> <p><b>Gestion de la confidentialité:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Préparer les premiers accords bilatéraux entre Eurostat et les États membres en précisant dans ces accords les ensembles de données auxquels les signataires pourraient avoir accès et selon quelles modalités.</li> <li>◆ Faciliter l'utilisation de données confidentielles par des chercheurs externes dans un environnement sécurisé appelé «Centre d'analyse des données» où ils pourront travailler sous licence sous des données considérées comme confidentielles du point de vue de la diffusion.</li> <li>◆ Entamer les travaux relatifs à un manuel sur la confidentialité statistique.</li> </ul> <p><b>Aspects juridiques de la confidentialité:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Avis sur la mise en œuvre des règles régissant l'accès du public aux documents de la Commission.</li> </ul>
2.2	Activités de l'OIT	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ L'OIT a entrepris une expérience pilote de la collecte de données par le biais de questionnaires électroniques pour son programme d'«estimations comparables de l'emploi et du chômage», dont les résultats sont publiés chaque année dans le Bulletin des statistiques du travail de l'OIT. Ces questionnaires électroniques se composaient de formulaires HTML permettant la mise à jour de la base de données pour l'année en cours et les années précédentes, via Internet.</li> <li>◆ Sur la base des résultats de l'expérience pilote susmentionnée, un deuxième test est réalisé pour le processus de collecte de données dans le cadre de l'«Enquête d'octobre» de l'OIT, portant sur un volume beaucoup plus important de données.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
2.2	Activités du Fonds monétaire international (FMI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Participation active au groupe de travail GESMES/CB et adoption de GESMES/CB comme l'un des deux formats de message employés de manière préférentielle pour la collecte de données.</li> <li>◆ Modernisation du site Web portail du Fonds étayant la NSDD et le SGDD, aux fins d'améliorer la collecte, la gestion, l'échange et la diffusion de l'information statistique en tirant parti des systèmes de base de données relationnelle et de gestion du contenu en même temps que d'un système d'agrégation du contenu et de la technique XML pour la production de métadonnées. Ces techniques offriront de nouvelles possibilités d'automatisation, par exemple pour le suivi de l'application de la NSDD. Ces améliorations seront introduites parallèlement aux initiatives internationales existantes, telles que SDMX, visant à créer un système d'échange ouvert de l'information statistique sur l'Internet.</li> </ul>
2.2	Activités de la Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Dans la Fédération de Russie, les activités suivantes seront financées au moyen du prêt accordé par la Banque mondiale dans le cadre du projet relatif à l'amélioration du système statistique d'État (STASYS) et plus précisément de la composante intitulée «Réorganisation de la collecte et du traitement des données»: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise au point d'un plan systématique, avec un calendrier correspondant, pour achever le processus tendant à substituer aux recensements périodiques des enquêtes par sondage aux fins de la collecte de statistiques sur le secteur réel;</li> <li>▪ Mise en place de registres administratifs et statistiques sur les activités industrielles et commerciales (registres des entreprises et des organismes);</li> <li>▪ Élaboration d'un avant-projet de recensements économiques dans la Fédération de Russie;</li> <li>▪ Organisation d'un recensement agricole à l'échelle de toute la Russie dans l'optique du programme de la FAO/ONU et amélioration de l'observation statistique des petites entreprises;</li> </ul> </li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration, pour le Goskomstat de Russie, d'une stratégie en matière de relations publiques qui sera appliquée dans le cadre des enquêtes statistiques de grande ampleur (recensements économiques ou agricoles, enquêtes auprès des petites entreprises, enquêtes auprès des ménages, etc.) et son application à titre expérimental;</li> <li>▪ Mise au point d'un système pour soutenir les enquêtes par sondage auprès des ménages.</li> </ul> <p>Ces activités seront étayées par l'achat du matériel informatique nécessaire pour le traitement des données d'enquête, notamment par l'achat de mini-ordinateurs dans le but d'assurer le passage généralisé à des méthodes électroniques de collecte de données sur les prix.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La Banque mondiale recueille des données et des projections macroéconomiques au moins une fois par an auprès de ses équipes de pays dans le cadre d'un programme intitulé «l'enquête unifiée». Ces données et projections servent à planifier et évaluer les activités de la Banque. Elles forment la base des travaux sur l'évaluation de la capacité d'emprunt et du risque et occupent une place importante dans les publications de la Banque destinées à des lecteurs externes, par exemple: les Indicateurs du développement dans le monde, les tableaux nationaux et régionaux donnant une vue globale et la publication sur «le financement du développement dans le monde». Ces données sont collectées de manière normalisée à l'aide du système de base de données par pays de la Banque connu sous le nom de base de données active (Live Database ou LDB). Il s'agit d'une base de données fondée sur Excel qui normalise la gestion de l'information macroéconomique en organisant cette dernière en feuillets distincts par sujet et en utilisant des codes indicateurs, des présentations communes et une série d'instruments de formatage, de calcul et de notification.</li> <li>◆ Selon le Système de notification de la dette extérieure à la Banque mondiale (DRS), chaque pays membre qui a bénéficié soit d'un prêt de la BIRD soit d'un crédit de l'IDA doit fournir des informations sur sa dette extérieure. Les pays emprunteurs sont tenus de faire état de leur endettement extérieur à long terme au moyen des formulaires suivants:</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formulaire 1 – Description des dettes extérieures publiques individuelles et des dettes extérieures privées à garantie publique individuelles; cette description consiste en informations sur les caractéristiques de chaque prêt, par exemple la date de l’engagement, le montant de l’engagement de prêt, l’objet du prêt, le taux d’intérêt et les conditions et modalités de remboursement.</li> <li>▪ Formulaire 1A – Plan des tirages, du remboursement du principal et du paiement des intérêts pour les dettes extérieures publiques individuelles et les dettes extérieures privées à garantie publique individuelles, dont l’objet est de permettre à la Banque d’établir des projections concernant les paiements futurs au titre du remboursement du principal et du versement des intérêts sur les prêts qui sont remboursés de manière irrégulière.</li> <li>▪ Formulaire 2 – Dettes extérieures publiques individuelles et dettes extérieures privées à garantie publique individuelles: état actuel et transactions durant la période considérée. Ce formulaire contient des informations prêt par prêt sur l’encours et les flux de la dette pendant la période considérée.</li> <li>▪ Formulaire 3 – Il contient des modifications précises se rapportant aux formulaires 1 et 2.</li> <li>▪ Formulaire 4 – Dette extérieure privée non garantie. Ce formulaire renferme des données agrégées de stock et de flux sur la dette extérieure privée à long terme non garantie.</li> </ul> <p>◆ La Banque mondiale prévoit également de recueillir des données sur l’endettement extérieur à l’échelle mondiale par le biais du Web (Web-DRS).</p>
2.2	Activités du CEI-STAT	<p><b><u>Travaux en cours:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Communication et échange de données statistiques tous les mois, tous les trimestres ou tous les ans, entre les services nationaux de statistique des pays de la Communauté et le CEI-STAT en utilisant des tableaux (questionnaires) normalisés formatés en Excel (204 tableaux). Le CEI-STAT échange des informations par le biais de l’Internet avec les services de statistique de tous les pays membres de la CEI.</li> <li>◆ Durant la période 2002- 2004, les travaux vont se poursuivre en vue de normaliser l’échange électronique de données statistiques avec les services nationaux de</li> </ul>

<b>EP</b>	<b>Rubrique</b>	<b>Texte</b>
		<p>statistique et les organisations internationales et d'améliorer la base de données de référence dans le but d'étoffer les services à la disposition des divers utilisateurs (couverture plus générale des données, incorporation de classifications harmonisées et ensemble de catalogues et de manuels). La nouvelle technologie fera l'objet d'une analyse en vue d'améliorer la protection des données et de mieux en préserver la confidentialité.</p>

EP	Rubrique	Texte
2.3	Intitulé	<b>Diffusion et échange de l'information statistique</b>
2.3	But	Faire en sorte que les avantages procurés par les technologies de l'information et de la communication (TIC) soient exploités au mieux, dans le cadre de la diffusion et de l'échange de l'information statistique.
2.3	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise en œuvre de systèmes de méta-informations au niveau national et harmonisation des systèmes de métadonnées des organisations internationales.</li> <li>◆ Poursuite du développement de l'utilisation de l'Internet pour la diffusion des données statistiques.</li> <li>◆ Application des normes d'EDI communes pour la diffusion des données statistiques.</li> <li>◆ Communication aux médias de données économiques sensibles du point de vue des marchés.</li> </ul>
2.3	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Pour la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Avancement de la réorganisation de la diffusion des données qui découle de l'expansion des services Internet.</li> <li>◆ Progression de l'harmonisation des métadonnées en relation avec la diffusion de statistiques par les organisations internationales.</li> <li>◆ Élaboration d'un manuel sur les meilleures pratiques en matière de diffusion de données statistiques aux médias et sur les relations des services de statistique avec les médias.</li> <li>◆ Meilleure utilisation des normes d'EDI communes dans les pays en transition.</li> </ul> <p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Accord sur la concentration des efforts, des investissements et des ressources sur les six priorités des DSIS (métadonnées, structure de référence, collecte de données brutes, conception et intégration des techniques d'EDI, systèmes multimédias et autoroutes de l'information, application des techniques de réseau).</li> <li>◆ Accord sur l'utilisation de messages d'EDI normalisés comme support pour l'échange de données et de métadonnées entre différentes structures de référence.</li> <li>◆ Mise en œuvre de structures de référence et de diffusion (nouvelle architecture) conformes aux recommandations communes, aux prescriptions et au mémorandum d'accord (notamment en ce qui concerne les droits d'accès, les droits d'auteur, les pratiques comptables).</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Études de faisabilité sur la manière dont les services d'information statistique peuvent tirer parti de l'EDI et des techniques multimédias.</li> <li>◆ Amélioration de la qualité des publications et réduction du nombre de titres.</li> </ul> <p>Pour l'OCDE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nouvelle expansion de la diffusion de données gratuites par le biais de l'Internet et amélioration de la cohérence de la diffusion en ligne grâce au regroupement des séries de données et à l'amélioration du contenu descriptif des métadonnées.</li> </ul> <p>Pour le FMI:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Achèvement du projet SDMX d'échange d'informations sur l'Internet.</li> </ul> <p>Pour la Division de statistique de l'ONU:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise en place de la base de données sur les indicateurs du millénaire aux fins du suivi de l'application de la Déclaration du Millénaire.</li> </ul>
2.3	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Une réflexion sur la politique de tarification sera entreprise en collaboration avec les États membres de l'Union européenne.</li> <li>◆ Un plan d'action pour les Data Shops et les relais Data Shop sera mis à exécution (Union européenne).</li> <li>◆ Une version nouvelle du site Web consacré aux euro-indicateurs sera lancée et évaluée (Union européenne).</li> </ul>
2.3	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La mise en relief, en raison de la croissance rapide du volume de données disponible sur l'Internet, d'un large éventail de questions de politique générale liées à la diffusion des données qu'il convient d'étudier dans l'ensemble de la région de la CEE, notamment la distribution secondaire des statistiques, les droits d'auteur et les licences, la publicité et la commercialisation, l'analyse des besoins des utilisateurs et la formation de ces derniers. L'expérience et les connaissances spécialisées acquises par l'Union européenne dans ce domaine sont précieuses.</li> <li>◆ L'état d'avancement du projet SDMX dirigé par le FMI, auquel participent l'Union européenne, l'OCDE, la Division de statistique de l'ONU et d'autres organisations internationales.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
2.3	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).</li> </ul>
2.3	Rapporteur	CEE
2.3	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques, réseaux télématiques et EDI (STNE), 7 au 9 octobre 2002 (+ deux réunions par an en mars et en octobre).</li> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail sur la diffusion de l'information statistique, 24 et 25 octobre 2002 (+ deux réunions par an en avril et en octobre).</li> <li>◆ CEE: Réunion de travail sur les produits statistiques destinés à être distribués aux médias, 4 au 6 novembre 2002. Points inscrits à l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Guide des meilleures pratiques en matière de relations des services de statistique avec les médias</i></li> <li>▪ <i>Politiques globales des gouvernements en matière de relations avec les médias et leur influence sur la diffusion de l'information statistique</i></li> <li>▪ <i>Utilisation des nouvelles techniques audiovisuelles, électroniques et d'impression</i></li> <li>▪ <i>Modèles novateurs de partenariat avec le secteur privé</i></li> </ul> </li> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail: Réunion sur le réseau Data Shop, 18 au 20 novembre 2002 (+ une réunion par an en novembre).</li> </ul>
2.3	Activités de la CEE	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Préparation de l'ouvrage méthodologique intitulé «<i>Guide des meilleures pratiques en matière de relations avec les médias</i>» (2001/2002).</li> <li>◆ Réunion de travail sur les produits statistiques destinés à être distribués aux médias (4 au 6 novembre 2002) qui examinera le projet de «<i>Guide des meilleures pratiques en matière de relations avec les médias</i>».</li> <li>◆ Participation au Groupe EEG6 du Conseil européen de normalisation de l'EDI (2002/2003).</li> </ul>
2.3	Activités de l'OCDE	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Modernisation des procédés de publication.</li> <li>◆ Développement du contenu en métadonnées et de la fonctionnalité des produits statistiques diffusés sur support électronique.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nouvelle expansion de la diffusion gratuite sur Internet de données de l'OCDE et amélioration de la cohérence de la diffusion en ligne grâce à une harmonisation des séries de données et à l'amélioration du contenu descriptif des métadonnées.</li> </ul>
2.3	Activités d'Eurostat	<p><b><u>But général:</u></b></p> <p><i>Technologies de l'information – réseaux télématiques SSE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Fournir des services informatiques modernes qui assurent un échange d'informations rapide et une collaboration efficace au sein du Système statistique européen, entre Eurostat et ses clients et entre les administrations nationales et leurs fournisseurs de données.</li> </ul> <p><i>Diffusion</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Euro-Ind</u>: Le site <b>Euro-Indicateur</b> fournit au public des séries chronologiques fréquemment actualisées et donnant un aperçu global de la conjoncture en Europe. La base de données sous-jacente comprend environ 350 indicateurs; la plupart sont entièrement harmonisés, d'autres sont des indicateurs nationaux non entièrement harmonisés, voire spécifiques au pays. Cette base couvre des domaines intéressants pour l'analyse conjoncturelle, s'efforce de fournir des informations cohérentes et contient des séries chronologiques longues et des métadonnées détaillées.</li> </ul> <p><b><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></b></p> <p><i>Technologies de l'information – Réseaux télématiques SSE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Promotion et soutien des efforts des administrations nationales et utilisateurs d'Eurostat procédant à un échange de données surveillé; suivi des systèmes correspondants (STATEL, STADIUM, EDIFLOW), et appui à ces systèmes.</li> <li>◆ Promotion et soutien des efforts des administrations nationales et des utilisateurs d'Eurostat qui se servent des messages normalisés (GESMES, GESMES/CB, CLASET).</li> <li>◆ Nouvelle expansion de l'instrument de travail collectif CIRCA et gestion de son site Eurostat.</li> <li>◆ Tenue à jour évolutive du site de recherche VIROS.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<p><i>Information</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Communication externe</u>: Projets potentiels: amélioration des communiqués de presse, publication d'euro-indicateurs supplémentaires couverts par des communiqués, diffusion d'informations spécifiques pour les journalistes, extension du calendrier pour la publication des euro-indicateurs et des communiqués de presse ad hoc, diffusion de tableaux d'euro-indicateurs, intensification des relations avec les radios et télévisions, développement des relations avec les médias dans les pays candidats en attendant l'élargissement, dans les pays tiers européens et dans certains pays tiers hors Europe. Réunions avec des groupes de journalistes, formation des auteurs et relations avec les journalistes. Échange de meilleures pratiques et coopération avec les collègues des instituts nationaux de statistique. Consolidation des indicateurs d'activité et de performance.</li> <li>◆ <u>Publications de synthèse</u>: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Production</i>: simplification du processus de production grâce à l'utilisation de nouveaux outils (tableaux dérivés dans NewCronos). Amélioration du contenu de nos publications; meilleur choix des indicateurs; attribution d'une plus grande importance à l'analyse. Développement de la diffusion par le biais d'Internet. Amélioration des fonctionnalités des CD-ROM.</li> <li>▪ <i>Commercialisation</i>: suivi de l'évolution des besoins des utilisateurs par le biais de questionnaires et adaptation des produits d'Eurostat en conséquence, probablement en accordant une place plus grande aux solutions Internet.</li> <li>▪ <i>Copublication</i>: mise en œuvre d'un nouveau contrat de licence à partir de 2002.</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Diffusion</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Programme de publications</u>: Les objectifs principaux consisteront à améliorer la qualité des publications d'Eurostat, tant sur le plan du contenu que de la présentation selon qu'il s'agit d'un support électronique ou d'un support papier, et à réduire le nombre de titres. L'unité responsable aidera les autres unités dans le choix des sujets à traiter afin de mieux répondre aux attentes des différents groupes d'utilisateurs. Une analyse du rapport coût-efficacité de chaque publication constituera également un indicateur de performance.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<p>◆ <u>Politique de diffusion:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Activités promotionnelles et commerciales:</b> Les travaux se concentreront sur le maintien de la diffusion régulière et rentable d'une information à la clientèle d'Eurostat (références statistiques et site Web).  La promotion des bases de données accessibles via Internet sera améliorée. Le site Internet sera également utilisé pour évaluer la satisfaction des usagers et déterminer des profils d'usagers.  Le réseau Data Shop et le réseau des agents de vente bénéficieront du support commercial. Un objectif essentiel est de diffuser la fiche signalétique pertinente et les arguments de vente juste avant le lancement d'un produit.</li> <li>▪ <b>Diffusion gratuite et politique de tarification:</b> La diffusion gratuite et la politique de tarification sont des aspects très délicats ayant des incidences directes sur le public touché et sur les ressources. En général, les informations de base sont accessibles gratuitement à tous sur le Web. Les produits et services standard à la demande sont payants. Une réflexion sur cette question sera entreprise en collaboration avec les INS au cours de 2002.</li> </ul> <p>◆ <u>Réseaux de diffusion:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Internet, le réseau Data Shop, le réseau des agents de vente EUR-OP et les licenciés de l'OPOCE constituent les quatre principaux réseaux de diffusion d'Eurostat.</li> <li>▪ Internet: Les objectifs recherchés sont l'amélioration de la qualité des services fournis aux utilisateurs tant du point de vue du temps d'accès que de la qualité éditoriale, une plus grande compatibilité avec les autres réseaux de diffusion et l'organisation d'enquêtes périodiques auprès des utilisateurs pour mesurer leur satisfaction concernant les produits et services d'Eurostat. L'un des défis à relever sera la mise en place de la base de données en ligne.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="778 280 1492 1153">o <b>Réseau Data Shop:</b> Suite à la définition du rôle futur des Data Shops ainsi que de celui des relais Data Shop, en 2002, le plan d'action sera mis en œuvre en 2003. Dans ce contexte, le concept de relais Data Shop devra être examiné, approuvé et, le cas échéant, mis en pratique. La charte relative à la qualité devra être intégralement appliquée avec l'aide du contractant. Le contrat pour les Data Shops de Bruxelles et de Luxembourg ainsi que pour les services d'appui correspondants devra être renouvelé par le biais d'un nouvel appel d'offres. Un programme de formation sera préparé et des nouveaux cours «pratiques» seront testés. Sur le plan de la commercialisation, on cherchera à développer la sensibilisation aux besoins des utilisateurs en procédant à des enquêtes sur la satisfaction et par d'autres moyens), de manière générale et pour chaque Data Shop. Cette démarche permettra de concevoir de nouveaux produits et services adaptés à la demande et, pour chaque Data Shop, de mieux cibler les activités promotionnelles.</li> <li data-bbox="778 1164 1492 1377">o <b>Réseau des agents de vente EUR-OP:</b> L'évaluation de l'efficacité des services de commercialisation et d'appui sera l'une des tâches importantes à accomplir, en étroite coopération avec les agents de vente de l'OPOCE.</li> <li data-bbox="778 1388 1492 1568">o <b>Licences et coédition:</b> Amélioration de la transparence concernant la coédition et les licences: mise en application des nouveaux contrats de licence en 2002. Évaluation en 2003.</li> </ul> <p data-bbox="635 1579 1492 1953">◆ <u>Euro-Indicateurs:</u> Le site Web des <b>Euro-Indicateurs</b> a été ouvert au public durant l'été 2001. La base de données Euro-Ind remplace la base de données Euro-Sics. La couverture globale de la base de données et la liste des indicateurs ont été définies en concertation avec les utilisateurs privilégiés. Durant l'année 2002, les travaux se concentreront sur la mesure de la qualité de la base de données et de la satisfaction des utilisateurs. Une nouvelle version du site sera mise en service en 2002.</p>

EP	Rubrique	Texte
		<p>◆ <u>Indicateurs structurels:</u></p> <p>Le site des indicateurs structurels fournit à un large éventail d'utilisateurs une série d'indicateurs essentiels portant sur le contexte économique général, l'emploi, l'innovation et la recherche, les réformes économiques, la cohésion sociale et l'environnement. Ces indicateurs sont utilisés pour l'élaboration du rapport de synthèse annuel de la Commission européenne qui évalue les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie convenue lors du Conseil européen spécial de Lisbonne et ayant pour objet de faire de l'Union européenne «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale».</p> <p><b><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <p><i>Technologies de l'information – Réseaux télématiques SSE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Plans de mise en œuvre détaillés pour STADIUM et GESMES ainsi que GESMES/CB.</li> <li>◆ Projets pilotes d'extension de STADIUM au déroulement des opérations internes sur les données.</li> <li>◆ Inventaire des flux de données EDIFLOW accessible aux administrations nationales par le biais de l'Internet.</li> <li>◆ Mise au point d'un programme d'action interne pour la téléconférence.</li> <li>◆ Création de versions XML des messages normalisés.</li> </ul> <p><i>Diffusion</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Euro-Ind: Le principal objectif consistera à améliorer la qualité du site et de la base de données grâce aux mesures suivantes: amélioration de l'actualité des principaux indicateurs en prenant en compte des estimations provisoires, allongement des séries chronologiques par le biais d'une rétropolation, etc. La base de données sera élargie aux pays membres de l'AELE, aux pays candidats et aux principaux partenaires économiques hors Europe.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<p><b><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <p><i>Technologies de l'information – Réseaux télématiques SSE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Préparation de la mise en place d'une base de connaissances partagées (projet SMICK).</li> <li>◆ Définition des besoins des utilisateurs et études de faisabilité relatives aux éléments d'un effort de collaboration au service de la protection de l'environnement (CAFE).</li> </ul>
2.3	Activités de la Division statistique de l'ONU	<p><b><u>Nouvelles activités informatiques:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise au point technique de bases de données consultables via Internet pour les comptes nationaux, les statistiques de l'énergie, les statistiques démographiques et les statistiques industrielles par produit, dans le but d'assurer l'accès du grand public à ces bases de données diffusées sur support électronique et régulièrement mises à jour.</li> </ul> <p><b><u>Activités statistiques communes:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise en place sur Internet de la base de données relatives aux indicateurs du millénaire en vue d'assurer le suivi de l'application de la Déclaration du Millénaire. Cette base de données doit servir de fondement au rapport que le Secrétaire général est prié de présenter chaque année à l'Assemblée générale en ce qui concerne la mise en œuvre des dispositions de la Déclaration du Millénaire. La diffusion par le biais d'Internet permet de disposer d'une source d'information unique normalisée accessible au public, aux organisations et aux gouvernements nationaux.</li> </ul> <p><b><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Poursuite de la mise au point des métadonnées pour la base de données commune des Nations Unies UNSTATS consultable via Internet. On disposera ainsi d'une source d'information unique sur les concepts et définitions qui sous-tendent les séries statistiques internationales, qui fera autorité et sera accessible au public, aux organisations et aux gouvernements nationaux.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
2.3	Activités de l'OIT	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les données diffusées sur le site Web du Bureau de statistique de l'OIT (<a href="http://www.laborsta.ilo.org">http://www.laborsta.ilo.org</a>) continueront d'être mises à jour. Ce site permet aux utilisateurs d'avoir accès à une large gamme de données contenues dans les bases de données statistiques pertinentes de l'OIT ainsi que de consulter et télécharger gratuitement des informations.</li> <li>◆ Les versions actualisées des méta-informations traditionnellement publiées dans la série «Sources et méthodes» seront progressivement diffusées sur le site Web LABORSTA de l'OIT sous forme condensée. Seule une partie des informations sera toutefois publiée de cette manière et la publication sur papier se poursuivra.</li> <li>◆ La base de données et la publication sur les indicateurs clefs du marché du travail (KILM) pour 2001-2002 seront disponibles sur CD-ROM et via Internet, par abonnement. Les données pour 2000 actualisées ont été intégrées dans le site Web du BIT.</li> <li>◆ Des nouvelles séries chronologiques sur l'IPC, traditionnellement publiées dans l'<i>Annuaire</i> de l'OIT, ainsi que les données extraites de la base de données de l'OIT renfermant les résultats de l'Enquête d'octobre à compter de 1983, ont été incorporées dans le site – ce qui représente un projet ambitieux comprenant une base de données dotée d'une structure très complexe et différente des autres.</li> <li>◆ Plusieurs éditions nouvelles ou mises à jour des volumes de la série «Sources et méthodes» ont été ajoutées au site Web en 2001 et ces travaux vont se poursuivre en 2002-2004.</li> </ul>
2.3	Activités du Fonds monétaire international (FMI)	<p>(Voir également l'EP 2.1)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le FMI développe l'utilisation des CD-ROM et de l'Internet pour la diffusion sur support électronique de ses publications statistiques, notamment en mettant en place une base de données pleinement accessible sur le Web pour «Statistiques financières internationales», sa principale publication statistique.</li> <li>◆ Le FMI assume un rôle de chef de file pour le projet SDMX visant à établir un système d'échange ouvert, fondé sur le langage XML, pour la diffusion et l'échange d'informations statistiques sur l'Internet. Ce système ferait partie intégrante du site Web portail du Fonds étayant la mise en œuvre de la NSDD et du SGDD.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
2.3	Activités de la Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Dans la Fédération de Russie, la réorganisation et la modernisation de la diffusion de données et de l'échange d'informations statistiques seront financées au moyen du prêt accordé par la Banque mondiale dans le cadre du projet relatif à l'amélioration du système statistique d'État (STASYS) et comprendront la mise en œuvre des activités suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création de bases de données et mise au point de techniques pour y donner accès via l'Internet;</li> <li>▪ Conception de sites Web pour le Goskomstat de Russie;</li> <li>▪ Évaluation de la demande des utilisateurs en données statistiques.</li> </ul> </li> <li>◆ Le Réseau mondial pour le développement a pour objet de soutenir et de relier entre eux les instituts de recherche et d'étude de politiques qui ont des activités dans le domaine du développement. Il tend à aider ces instituts en encourageant des activités dynamiques d'envergure mondiale ou régionale et de mise en réseau dans le but d'assurer l'échange, entre spécialistes du développement, des derniers résultats de la recherche, des données les plus récentes, d'informations sur les meilleures pratiques et d'idées nouvelles (<a href="http://www.gdnet.org/">http://www.gdnet.org/</a>).</li> <li>◆ L'Initiative «Portail mondial du développement» prend la forme d'un site Web portail sur les questions de développement, qui permettra aux utilisateurs d'avoir accès à des informations, à des ressources et à des outils, et de faire part de leurs propres connaissances et données d'expérience (<a href="http://www.worldbank.org/gateway/">http://www.worldbank.org/gateway/</a>).</li> </ul>
2.3	Activités du CEI-STAT	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Poursuite des travaux visant à élargir la diffusion sur support électronique des informations statistiques, y compris sur CD-ROM, et accès aux bases de données du CEI-STAT, ainsi que mise à jour mensuelle de la page d'accueil du CEI-STAT (<a href="http://www.cisstat.com/">http://www.cisstat.com/</a>) et diffusion des communiqués de presse du CEI-STAT destinés aux organes gouvernementaux des pays membres de la Communauté, aux organisations internationales et aux principales agences de presse.</li> </ul>

**EP 2.4**

EP	Rubrique	Texte
2.4	Intitulé	<b>Classifications statistiques</b>
2.4	But	Faire en sorte que des normes de classement uniques soient appliquées dans le monde entier pour chaque domaine de la statistique.
2.4	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Il existe encore de grandes divergences entre les classifications ou nomenclatures utilisées par les instituts nationaux de statistique de la région de la CEE, en particulier entre la CITI/NACE et le NAICS.</li> <li>◆ Des différences existent entre les classifications statistiques officielles et celles utilisées par les entreprises du secteur privé.</li> <li>◆ L'OIT dispose de relativement peu de ressources pour aider les pays à s'adapter à la CITP-88.</li> <li>◆ Il n'a toujours pas été créé de classification socioéconomique, encore que les travaux avancent dans ce sens grâce à des fonds d'Eurostat et avec la participation de l'OIT.</li> <li>◆ Certains secteurs de l'économie évoluent plus rapidement que les classifications dont les révisions sont peu fréquentes.</li> </ul>
2.4	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Dresser un inventaire des plans de mise en application dans les différents pays et des écarts actuels par rapport aux classifications internationales.</li> <li>◆ Assurer une plus grande convergence entre le NAICS (Système nord-américain de classification des industries) et la NACE (Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne).</li> <li>◆ Suivre le programme de révision de la CPC/CPA.</li> <li>◆ En 2007, révision de la CITI par la Division de statistique de l'ONU.</li> </ul>
2.4	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	◆ Établissement pour le secteur de technologies de l'information de classifications à caractère transitoire jusqu'à la révision complète de la NACE.
2.4	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	◆ Les efforts accomplis par Statistique Canada, l'Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática du Mexique, le Bureau of the Census des États-Unis et Eurostat pour assurer la convergence du NAICS et de la NACE.

EP	Rubrique	Texte
		◆ La révision de la CITI.
2.4	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
2.4	Rapporteur	Eurostat
2.4	Au regard de réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eurostat: Comité CPS sur les nomenclatures NACE/CPA, 25 au 27 septembre 2002 (deux réunions par an, en février et septembre)</li> <li>◆ Eurostat: Comité du Code des douanes – Nomenclature, 7 et 8 novembre 2002 (trois réunions par an, en février, mai et novembre)</li> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail sur les nomenclatures (une réunion par an, en avril)</li> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail: Directeurs des statistiques sociales (une réunion par an, en avril).</li> </ul>
2.4	Activités de la Conférence	Néant
2.4	Activités de l'OCDE	◆ L'OCDE participe activement aux réunions du sous-groupe technique qui a été constitué pour la mise à jour de la CITI et de la CPC.
2.4	Activités d'Eurostat	<p><b><u>Objectif global:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Des travaux sur les classifications ont un double objectif: appliquer la NACE révisée et la classification européenne de l'économie sociale (E-SEC) dans les enquêtes réalisées à partir de 2002, et intensifier la coopération internationale afin de parvenir à une harmonisation dans ce domaine.</li> </ul> <p><b><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>NACE, CPA &amp; c.</u></li> </ul> <p>Pour ce thème, l'accent a été mis ces dernières années sur le développement de la NACE 2002 et de la CPA 2002. En 2002, Eurostat travaillera conjointement avec les États membres sur le programme de mise en œuvre.</p> <p>La lenteur de la révision de la famille de nomenclature d'activités liées (prochaine révision en 2007) a nécessité l'élaboration de nomenclatures à caractère transitoire pour les secteurs en évolution rapide. Les travaux qui ont déjà commencé pour ce qui est des technologies de l'information</p>

EP	Rubrique	Texte
		<p>et de la communication seront étendus à d'autres secteurs, selon les besoins. L'idée directrice sera d'obtenir rapidement des résultats afin de répondre aux besoins émergents des clients. Dans ce contexte, la coopération et la participation dès le début des instituts nationaux de statistique et des utilisateurs sont indispensables.</p> <p>La liste PRODCOM sera gérée par les services d'Eurostat.</p> <p>La mise au point d'une approche client/serveur va se poursuivre dans le but d'augmenter les prestations fournies à d'autres unités d'Eurostat et de porter à un niveau aussi élevé que possible les réalisations sur le court terme.</p> <p>En 2002, Eurostat poursuivra les travaux visant à assurer une plus grande convergence entre le NAICS (Système nord-américain de classification des industries) et la NACE, en coopération avec le Bureau of the Census des États-Unis, Statistique Canada et Statistique Mexique. Il entamera ses travaux sur la prochaine grande révision des classifications qui aura lieu en 2007, avec la participation de tous les intervenants en Europe et en étroite coopération avec l'ONU.</p> <p>◆ <u>Nomenclatures pour les statistiques des échanges de biens</u></p> <p>Les efforts en vue d'atteindre des objectifs proposés les années précédentes vont se poursuivre en 2002, à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Optimiser la mise à disposition de la Nomenclature combinée et des produits connexes en améliorant la procédure de diffusion, l'informatisation de la gestion et le développement de l'EDI;</li> <li>▪ Adapter la Nomenclature combinée au Système harmonisé qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2002;</li> <li>▪ Intensifier les contacts avec les pays candidats en vue d'en anticiper les besoins concernant les nomenclatures de produits;</li> <li>▪ Poursuivre les études engagées en vue d'améliorer les outils d'aide à la classification des marchandises dans la Nomenclature combinée.</li> </ul> <p><b><u>Autres activités de la Commission européenne:</u></b></p> <p>◆ <u>Nomenclatures pour les statistiques des échanges de biens</u> Les travaux sur la Nomenclature combinée doivent être associés de près à la Nomenclature douanière gérée par la DG Fiscalité et Union douanière (TAXUD).</p>

EP	Rubrique	Texte
		<p><b><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Dans le cadre d'Edicom, la priorité devrait être donnée à la modélisation d'un instrument commun destiné à faciliter le classement automatique dans la Nomenclature combinée.</li> </ul> <p><b><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ L'incorporation de nouvelles versions linguistiques de la Nomenclature combinée dans diverses bases de données devrait être achevée. Cette incorporation est étroitement liée au calendrier établi pour l'élargissement de l'Union européenne à de nouveaux membres.</li> </ul>
2.4	Activités de la Division de statistique de l'ONU	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Publier et traduire la CITI, Rev.3.1 dans toutes les langues de l'ONU (dans l'attente de la décision pertinente de la Commission de statistique à sa session de 2002).</li> <li>◆ Publier et traduire la Classification centrale des produits (CPC), version 1.1, dans toutes les langues de l'ONU (dans l'attente de la décision pertinente de la Commission de statistique à sa session de 2002).</li> <li>◆ Poursuivre la publication d'un bulletin d'information sur les classifications.</li> <li>◆ Continuer de gérer le site Web et le registre de l'ONU sur les classifications.</li> <li>◆ Réviser la CITI et la CPC pour 2007 (des avant-projets seront préparés en 2004).</li> <li>◆ Publier des documents didactiques en vue de la mise en application et de l'utilisation de la CITI et de la CPC.</li> <li>◆ Traduire dans toutes les langues de l'ONU le Manuel des statistiques du commerce international des services.</li> <li>◆ Mettre à jour les actifs produits et non produits dans une classification distincte des actifs.</li> <li>◆ Harmoniser avec la CEE, Eurostat et la FAO les nomenclatures de produits utilisées pour la collecte de statistiques sur la production industrielle.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
2.4	Activités de l'OIT	<p>Une étude portant sur l'opportunité de réviser la CITP-88 et l'orientation de cette révision éventuelle sera élaborée pour examen lors de la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail en 2003. Au vu de l'étude réalisée en 1997 sur l'expérience des pays concernant l'utilisation des classifications d'après la situation dans la profession, les services nationaux de statistique seront invités à réaliser des petites études détaillées selon le format communiqué par l'OIT. Les bases de données et les questionnaires correspondants de l'OIT sont actuellement modifiés pour pouvoir recevoir les statistiques communiquées par les États conformément aux classifications révisées de l'industrie, des professions, de la situation dans la profession et de l'éducation.</p>
2.4	Activités du CEI-STAT	<p>Élaboration de classifications types qui soient en harmonie avec les classifications internationales correspondantes et formulation de recommandations concernant leur application. Organisation de consultations pendant l'adoption par tous les pays de la CEI des classifications par types d'activité sur la base de la CITI Rev.3 et de la NACE Rev.1, d'un classifieur statistique des produits sur la base de la CPA et de la liste PRODCOM ainsi que de la Classification internationale des dépenses individuelles par objet. Élaboration de tables de concordance entre les groupes des nouvelles classifications harmonisées et ceux des versions précédentes. Tenue d'une base de données sur les problèmes posés par l'introduction des nouvelles classifications et notification aux services nationaux de statistique des pays de la CEI des changements qui y sont apportés. La base de données contient les recommandations formulées par le CEI-STAT pour la résolution des problèmes; ces recommandations sont examinées au cours des réunions annuelles du groupe de travail sur les outils et normes statistiques à qui il revient de prendre en dernier ressort les décisions qui seront appliquées par tous les services nationaux de statistique des pays de la CEI. Ces décisions servent de base pour l'élaboration des classifications types du CEI-STAT.</p>

EP	Rubrique	Texte
2.5	Intitulé	<b>Recherche-développement statistique</b>
2.5	But	Assurer la poursuite d'un programme de recherche-développement productif et approprié, avec une large diffusion des résultats
2.5	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Établir les priorités de la recherche-développement</li> <li>◆ Éviter les répétitions</li> <li>◆ Diffuser largement les résultats</li> <li>◆ Élaborer, à l'intention des organismes de statistique, des principes directeurs concernant les politiques et pratiques relatives à la gestion de la qualité des données dans les programmes statistiques, y compris la définition, le contrôle et la description de cette qualité, ainsi que leurs incidences sur la publication des données.</li> </ul>
2.5	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Promouvoir un programme actif de recherche, de développement et de transfert technologique dans la région sur les questions statistiques et méthodologiques communes à d'autres éléments du programme de travail (par exemple, correction des variations saisonnières; mesure de la qualité des données; erreur autre que d'échantillonnage; échantillonnage et estimation; conception des questionnaires; protection de la confidentialité; enquêtes longitudinales).</li> <li>◆ Veiller à ce que les services de statistique de toute la région puissent avoir accès aux résultats de ces travaux.</li> <li>◆ Publier des manuels des meilleures pratiques pour les procédures d'ajustement et d'estimation les plus courantes à Eurostat.</li> </ul>
2.5	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Manuel sur la correction des variations saisonnières (Eurostat): achèvement du manuel sur les meilleures pratiques en la matière. Ce manuel, élaboré pour la mise en application de la politique d'Eurostat en matière de correction des variations saisonnières (désaisonnalisation), traitera de questions aussi bien théoriques que méthodologiques. Un chapitre sera consacré aux informations à communiquer à l'utilisateur au sujet de la qualité des corrections des variations saisonnières. Le but est d'en faire un instrument que pourront utiliser à la fois les unités de production d'Eurostat et les instituts nationaux de statistique.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise en place d'un réseau de compétences en matière de correction des variations saisonnières, qui regrouperait les instituts nationaux de statistique, les universités et les banques centrales. Amélioration du cadre de coopération pour les travaux de désaisonnalisation à l'intérieur du SSE et mise en œuvre de l'accord de coopération avec les États-Unis. Le réseau mettrait en contact les différents acteurs, Eurostat, les instituts nationaux de statistique, les banques centrales et le Bureau of the Census des États-Unis, par exemple. Il favoriserait la convergence des politiques des États membres ainsi que l'élaboration (et la promotion) de méthodes et d'instruments.</li> </ul>
2.5	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ L'application croissante et omniprésente des TIC nécessite une nouvelle modélisation des données et métadonnées.</li> <li>◆ Les travaux de recherche sur la modélisation des données font défaut; or ils devraient recevoir un rang de priorité élevé.</li> </ul>
2.5	Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
2.5	Rapporteur	Eurostat
2.5	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail EPROS, 23 au 25 octobre 2002 (deux réunions par an, en mars et octobre)</li> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail sur la désaisonnalisation (une réunion par an, en avril)</li> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail sur l'évaluation de la qualité des statistiques (une réunion par an, en mai)</li> <li>◆ Division de statistique de l'ONU: Groupe d'experts chargé d'établir un rapport technique sur les caractéristiques opérationnelles des enquêtes dans les pays en développement, octobre 2002.</li> </ul>
2.5	Activités de la Conférence	Néant

EP	Rubrique	Texte
2.5	Activités de l'OCDE	<p><b><u>Activité nouvelle à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <p><u>Qualité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Élaborer un cadre interne d'évaluation de la qualité des statistiques de l'OCDE en tirant parti de travaux analogues réalisés dans d'autres organisations.</li> <li>◆ Mettre en œuvre le cadre d'évaluation de la qualité au sein de l'OCDE.</li> <li>◆ Sélectionner et entreprendre des projets de nature à améliorer la qualité des statistiques de l'OCDE selon les résultats des évaluations.</li> </ul> <p><b><u>Objectifs prioritaires:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Amélioration continue de la qualité des statistiques de l'OCDE;</li> <li>◆ Accroissement de la transparence des méthodes d'amélioration de la qualité utilisées par tous les services du secrétariat et par les comités de l'OCDE;</li> <li>◆ Renforcement du rôle de l'OCDE dans le contexte de la «société de l'information»;</li> <li>◆ Amélioration de la gestion du système statistique de l'OCDE;</li> <li>◆ Amélioration de la satisfaction du personnel de l'OCDE qui participe aux activités statistiques.</li> </ul>
2.5	Activités d'Eurostat	<p><b><u>Objectifs globaux:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Encourager et faciliter les activités de recherche dans le cadre du SSE au moyen d'un programme de recherche-développement de grande envergure, au sein des programmes-cadres européens de recherche-développement. Promouvoir la coopération nationale et internationale et le transfert de connaissances et de technologies. Il s'agit d'élaborer des méthodes et des outils ainsi que de nouvelles méthodologies à l'intention des producteurs et utilisateurs des statistiques officielles.</li> <li>◆ Pendant les cinq années allant de 2003 à 2007, les efforts se concentreront sur les points suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration de nouveaux outils et de nouvelles méthodes pour les statistiques officielles;</li> </ul> </li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration de la conceptualisation et de l'élaboration des statistiques pour mesurer de nouveaux phénomènes socioéconomiques émergents.</li> <li>▪ Transfert de technologies et de connaissance à l'intérieur du Système statistique européen;</li> <li>▪ Amélioration de la qualité des méthodes de production des statistiques et des produits statistiques.</li> </ul> <p><b><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Recherche-développement en statistique</u> La recherche-développement en statistique continuera de se concentrer sur la mise au point de nouveaux outils, méthodes et techniques utiles pour le SSE. Les objectifs consisteront en particulier à: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer la gestion correcte des projets de recherche-développement en cours (soit une quarantaine de projets issus de six appels précédents);</li> <li>▪ Encourager des groupes qui auraient les moyens de le faire à soumettre des propositions qui s'inscriraient dans le cinquième programme-cadre de recherche, en vue de préparer des activités futures relevant du sixième programme-cadre de recherche;</li> <li>▪ Poursuivre la préparation du sixième programme-cadre de recherche, en coopération avec les autres services de la Commission, ainsi qu'avec la communauté scientifique et les milieux de la statistique officielle. Dans ce contexte, et en coopération avec les services compétents des autres directions générales, Eurostat cherchera à améliorer la coordination des volets statistiques du nouveau programme de recherche, qu'il s'agisse de la recherche-développement en statistique ou de l'appui statistique aux politiques de l'Union européenne, en particulier dans les domaines recommandés au Sommet de Lisbonne: indicateurs de la recherche-développement, statistiques des sciences et techniques et statistiques relatives à la nouvelle économie de l'information.</li> </ul> </li> <li>◆ <u>Qualité</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fournir une assistance pour la mise en œuvre de rapports de qualité internes.</li> </ul> </li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Continuer à aider les groupes de travail sectoriels à mettre en œuvre de nouveaux rapports de qualité ou à étendre la portée de ceux qui existent déjà.</li> <li>▪ Coordonner, au sein du SSE, les activités visant à évaluer la qualité des produits statistiques.</li> </ul> <p>◆ <u>Estimation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre la mise au point de méthodologies pour la conception des enquêtes européennes et par sondage.</li> <li>▪ Fournir des orientations méthodologiques pour l'évaluation des méthodes utilisées, produire les indicateurs conjoncturels et structurels à Eurostat.</li> <li>▪ Coordonner les travaux de désaisonnalisation à Eurostat (et dans le SSE) et achever un manuel sur la désaisonnalisation.</li> </ul> <p><b><u>Autres activités de la Commission européenne:</u></b></p> <p>◆ <i>Transfert de technologie</i></p> <p>Eurostat et le CCR d'Ispira sont des partenaires dans une entreprise commune, le LSE (Laboratoire statistique européen) dont l'activité consiste en un transfert de technologies entre les projets de recherche financés au titre de divers programmes-cadres et le Système statistique européen. Le CCR participe également à la réalisation du projet AMRADS, qui est une mesure d'accompagnement financée au moyen du cinquième programme-cadre de recherche.</p> <p>◆ <i>Désaisonnalisation</i></p> <p>Le CCR continuera de fournir des études et une formation méthodologiques ciblées et de contribuer à l'établissement de rapports de qualité à l'appui de la désaisonnalisation. Par ailleurs, il apporte son concours pour la mise en œuvre et la diffusion du logiciel Demetra.</p> <p>◆ <i>Analyse à court terme</i></p> <p>Le CCR continuera de fournir des études et des programmes d'appoint appropriés pour l'analyse du cycle économique et l'élaboration d'indicateurs conjoncturels de la zone Euro dans le cadre du site Web sur les euro-indicateurs.</p>

EP	Rubrique	Texte
		<p><b><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Achever le nouveau programme quinquennal pour la participation au sixième programme-cadre</li> <li>◆ Poursuivre la mise en œuvre des accords de coopération avec les États-Unis et le Canada</li> <li>◆ Prêter une attention particulière aux questions de confidentialité, de désaisonnalisation, d'estimation et d'évaluation de la qualité</li> </ul> <p><b><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Recherche et développement en statistique</u> (<i>Il n'est pas possible de déterminer de futures activités de recherche tant que la place qui sera donnée aux statistiques dans le sixième programme-cadre de recherche n'aura pas été déterminée</i>) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivre la mise en œuvre et le fonctionnement des six groupes de travail constitués par thème dans le cadre du projet AMRADS; les thèmes sont les suivants: contrôle de la divulgation, qualité des statistiques, registres des activités industrielles et commerciales, saisie automatique des données, séries chronologiques et métadonnées.</li> </ul> </li> <li>◆ <u>Qualité</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établir une liste des meilleures méthodes actuelles et fournir des orientations pour l'estimation de la variance.</li> <li>▪ Organiser une réunion du Groupe de travail chargé de l'évaluation de la qualité en statistique.</li> <li>▪ Établir une coopération avec les États-Unis dans le domaine de la mesure de la qualité.</li> </ul> </li> <li>◆ <u>Estimation</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Publier des manuels des meilleures pratiques pour les procédures d'ajustement et d'estimation les plus courantes à Eurostat.</li> </ul> </li> <li>◆ <u>Désaisonnalisation</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaborer et mettre en application des pratiques de désaisonnalisation dans l'ensemble du SSE.</li> </ul> </li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en place un réseau de compétences concernant les méthodes de désaisonnalisation au sein des instituts nationaux de statistique, des universités et des banques centrales.</li> <li>▪ Organiser une réunion du Groupe de travail informel sur la désaisonnalisation.</li> </ul>
2.5	Activités de la Division de statistique de l'ONU	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La Division de statistique de l'ONU a constitué une unité fonctionnelle qui est chargée des travaux d'élaboration et d'analyse en statistique et qui étudie les questions de mesure. Un rapport technique sera publié en 2002. Il contiendra une analyse des caractéristiques fonctionnelles des enquêtes réalisées dans des pays en développement, notamment les coûts, les effets du plan d'enquête et les taux de réponse. Un groupe d'experts sera convoqué en octobre 2002 pour préparer ce document.</li> <li>◆ Afin d'accompagner la collecte d'informations dans le domaine des statistiques sur l'invalidité, un autre rapport technique analysera la conception des recensements et enquêtes qui servent à établir les statistiques sur l'invalidité.</li> <li>◆ Les indices statistiques constituent le troisième domaine de recherche dans lequel il est prévu d'élaborer un rapport technique en 2002.</li> </ul>
2.5	Activités du Fonds monétaire international (FMI)	<p>En 2001, un certain nombre de pays ont utilisé le Cadre d'évaluation de la qualité des données, mis au point dans le but de permettre une démarche plus structurée et l'utilisation d'un langage commun pour évaluer de la qualité des données. Le FMI l'a adopté pour ses évaluations des systèmes statistiques nationaux au regard des normes qu'il a définies et de son initiative relative aux codes, qui a pour objet de favoriser la stabilité financière (voir <a href="http://www.imf.org/external/standards/index.htm">http://www.imf.org/external/standards/index.htm</a>).</p> <p>La méthodologie liée au Cadre d'évaluation de la qualité des données devrait servir à trois grandes catégories d'utilisateurs – les services nationaux qui établissent des statistiques officielles, le FMI et d'autres organisations internationales, enfin d'autres utilisateurs de données, y compris ceux du secteur privé.</p> <p>Le Cadre d'évaluation de la qualité des données pourrait également faciliter les tâches d'assistance technique. Le site de référence concernant la qualité des données (<a href="http://dsbb.imf.org">http://dsbb.imf.org</a>) donne des informations sur les travaux en cours.</p>

**EP 2.6**

<b>EP</b>	<b>Rubrique</b>	<b>Texte</b>
2.6	Intitulé	<b>Données géographiques et régionales</b>
2.6	But	Faire en sorte que les normes applicables aux informations géographiques soient universellement adoptées et que les informations d'ordre géographique soient diffusées aussi largement et efficacement que possible.
2.6	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ L'élaboration et l'intégration des statistiques au niveau des régions (infranationales et supranationales).</li> <li>◆ L'efficacité, la qualité et la comparabilité de la composante géographique des statistiques officielles.</li> <li>◆ La mesure et le renforcement de la cohésion économique et sociale de l'Union européenne grâce à des informations statistiques de qualité sur les régions européennes.</li> <li>◆ La mise à disposition des données régionales nécessaires à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques régionales (tant au niveau national qu'à celui de l'Union européenne) ainsi que l'évaluation de la situation et de l'évolution socioéconomique de la région européenne.</li> <li>◆ La mise au point et l'élaboration des concepts et des normes ainsi que de nouveaux instruments et techniques (SIG), et la diffusion des produits géographiques et des analyses spatiales.</li> </ul>
2.6	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Pour la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La mise en œuvre des résultats des réunions de travail sur les questions d'ordre méthodologique touchant à la fois à la statistique et à la géographie.</li> <li>◆ L'élaboration de principes directeurs sur la cartographie à des fins statistiques; la présentation de l'enquête sur l'utilisation des SIG dans les services nationaux de statistique.</li> </ul> <p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La publication de l'annuaire statistique «RÉGIONS».</li> <li>◆ La classification complète des régions pour les nouveaux États membres.</li> <li>◆ La publication d'une méthodologie applicable aux comptes régionaux des ménages.</li> <li>◆ La publication des premiers résultats de l'examen sélectif.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
2.6	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La création du site «Portrait des régions» de l'Union européenne.</li> <li>◆ La publication des résultats d'une enquête sur les méthodologies utilisées par les pays membres pour délimiter les régions fonctionnelles correspondant à des marchés du travail autonomes (OCDE).</li> <li>◆ L'adjonction de données infranationales dans les bases de données de la Banque mondiale.</li> </ul>
2.6	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Il faut établir une coopération plus étroite entre les services nationaux de statistique, les organismes nationaux de cartographie et les administrations nationales si l'on veut améliorer l'offre et la comparabilité des informations spatiales.</li> </ul>
2.6	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de conférence» ci-après).</li> </ul>
2.6	Rapporteur	Eurostat
2.6	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réunion de travail CEE/Eurostat sur les questions d'ordre méthodologique touchant à la fois à la statistique et à la géographie (avril 2003). Points à l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Besoins d'infrastructure en matière de géostatistique: besoins des utilisateurs de statistiques, modèles de données, qualité des données, infrastructure des données spatiales, sensibilisation des statisticiens en tant que communauté d'utilisateurs, problèmes de confidentialité par région géographique.</i></li> <li>▪ <i>Coopération entre les instituts nationaux de statistique et les fournisseurs de données géographiques: exemples concrets de problèmes de tarification, de droits de propriété intellectuelle, etc., dans les différents pays, questions relatives aux droits de propriété intellectuelle, problèmes d'actualisation des données, autres sources de données (télédétection).</i></li> <li>▪ <i>Solutions visant à répondre aux besoins des utilisateurs: analyse spatiale, cas d'application, exemples fournis par des instituts nationaux de statistique ou autres instituts.</i></li> <li>▪ <i>Géocodage et géoréférencement des fichiers utilisés en statistique dans les différents pays: problèmes rencontrés et moyens d'améliorer les méthodologies.</i></li> </ul> </li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail sur les systèmes d'information géographique pour l'établissement des statistiques, 23 et 24 octobre 2002 (une réunion par an, en octobre)</li> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail sur les statistiques régionales, 5 et 6 décembre 2002 (deux réunions par an, en mai/juin et novembre/décembre)</li> <li>◆ OCDE: Groupe de travail sur les indicateurs territoriaux (février 2003)</li> </ul>
2.6	Activités de la Conférence	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réunion de travail CEE/Eurostat sur les questions d'ordre méthodologique touchant à la fois à la statistique et à la géographie (avril 2003), qui examinera les sujets suivants: <i>i) Besoins d'infrastructure en matière de géostatistique: besoins des utilisateurs de statistiques, modèles de données, qualité des données, infrastructure des données spatiales, sensibilisation des statisticiens en tant que communauté d'utilisateurs, problèmes de confidentialité par région géographique; ii) Coopération entre les instituts nationaux de statistique et les fournisseurs de données géographiques: exemples concrets de problèmes de tarification, de droits de propriété intellectuelle, etc., dans les différents pays, questions relatives aux droits de propriété intellectuelle, problèmes d'actualisation des données, autres sources de données (télé-détection); iii) Solutions visant à répondre aux besoins des utilisateurs: analyse spatiale, cas d'application, exemples fournis par des instituts nationaux de statistique ou autres instituts; iv) Géocodage et géoréférencement des fichiers utilisés en statistique dans les différents pays: problèmes rencontrés et moyens d'améliorer les méthodologies.</i></li> <li>◆ Séance de formation d'une journée sur l'application des SIG, organisée à l'intention des pays intéressés à l'occasion de la Réunion de travail.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: importantes</b></p>
2.6	Activités de l'OCDE	<p><b><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Élargissement de quadrillage territorial de l'OCDE faisant suite à l'arrivée de nouveaux pays membres.</li> <li>◆ Achèvement d'un système cohérent de classement en fonction des modes d'habitat, de la distribution de l'emploi entre les principales branches d'activité et des possibilités d'accès régional, afin de pouvoir réaliser des analyses comparables d'un pays membre à l'autre des structures et tendances socioéconomiques au niveau infranational.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Publication des résultats d'une enquête sur les méthodologies utilisées par les pays membres pour délimiter les régions fonctionnelles correspondant à des marchés du travail autonomes.</li> </ul> <p><b><u>Activités nouvelles:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mise au point d'une série d'indicateurs clefs pour chaque unité territoriale des pays membres de l'OCDE.</li> <li>◆ Établissement de rapports de synthèse sur les structures et tendances socioéconomiques au niveau infranational dans tous les pays membres de l'OCDE.</li> <li>◆ Réalisation d'analyses détaillées pour évaluer les incidences et l'impact des politiques appliquées par les pouvoirs publics sur les plans international, national et régional.</li> <li>◆ Contribution à l'élaboration de recommandations liées à la politique territoriale afin de favoriser un développement territorial durable.</li> </ul>
2.6	Activités d'Eurostat	<p><b><u>Objectif global:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Statistiques régionales</u></li> </ul> <p>L'intégration des pays candidats dans le système communautaire devra être totalement achevée en 2002. À la fin de 2002, les territoires de chacun de ces pays devraient avoir été divisés d'un commun accord en régions conformément aux dispositions du projet de règlement du Conseil relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS), qui devrait être adoptée en 2002, afin que ces subdivisions puissent être incorporées dans la nomenclature NUTS au moment où le pays adhèrera à la Communauté. Par ailleurs, les travaux sur la qualité des indicateurs statistiques utilisés aux fins de la politique régionale de la Communauté (PIB, taux de chômage, population, etc.) vont inévitablement déboucher sur un certain nombre de recommandations qui devront être appliquées tant au niveau communautaire qu'à celui des États membres. Considérant la priorité donnée au développement durable, il faudra prêter une attention particulière à l'opportunité d'étendre la base de données REGIO aux statistiques régionales de l'environnement, ainsi qu'aux statistiques sur les conurbations.</p>

EP	Rubrique	Texte
		<p>◆ <u>Information géographique</u></p> <p>Un grand nombre de départements de la Commission utilisent des systèmes d'information géographique pour élaborer, appliquer et évaluer les politiques qui relèvent de leur compétence. Cette évolution tendance va s'accroître au cours des prochaines années, à mesure que l'accès aux innovations et données technologiques se généralise. Les initiatives en vue de l'établissement d'une infrastructure européenne pour les données spatiales vont entraîner de nouvelles difficultés dans ce domaine. Eurostat, en sa qualité de gestionnaire de la base de données de référence de la Commission, doit être en mesure de résoudre ces difficultés. De 2003 à 2007, les travaux vont se poursuivre dans ce domaine en vue de faire encore plus appel aux systèmes d'information géographique pour la gestion des politiques.</p> <p><b><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></b></p> <p>◆ <u>Statistiques régionales</u></p> <p>Mise à jour régulière des divers domaines de la base de données REGIO de NewCronos; achèvement de l'incorporation projetée des statistiques de l'éducation et des statistiques structurelles des entreprises dans la base de données; diffusion des résultats sous la forme d'un annuaire accompagné d'un CD-ROM; poursuite des travaux relatifs à l'intégration des pays candidats dans le système communautaire de statistiques régionales.</p> <p>Évaluation qualitative des comptes régionaux et des données régionales sur l'emploi et du chômage; amélioration de la couverture des statistiques régionales sur les branches d'activité, les services et l'environnement; poursuite des travaux relatifs à la construction d'un système d'information sur les agglomérations urbaines (audit urbain).</p> <p>◆ <u>Information géographique</u></p> <p>Mise à jour régulière de la base de référence géographique de la Commission (GISCO).</p> <p>Établissement de cartes pour illustrer les publications d'Eurostat.</p>

EP	Rubrique	Texte
		<p>Réalisation de travaux d'analyse spatiale en collaboration avec d'autres services d'Eurostat ou de la Commission.</p> <p>Financement d'études (avec les États membres qui en font la demande) en vue d'automatiser la transmission à Eurostat des modifications apportées à la nomenclature des unités territoriales ou locales.</p> <p><b><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Statistiques régionales</u> Règlement (CE) du Parlement européen et du Conseil relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques (NUTS).</li> </ul> <p><b><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <u>Information géographique</u> Création d'applications Intranet/Internet associant des données stockées dans les bases de données statistiques et géographiques.</li> <li>◆ <u>Statistiques régionales</u> Création d'un site Web «Portrait des régions» comprenant des analyses, graphiques et tableaux: incorporation dans la base de données de nouvelles variables de la cohésion régionale, à la suite du rapport du CEIES.  Création d'une base de données méthodologiques sur les comptes et indicateurs régionaux, comprenant des informations communiquées par les États membres et les pays candidats.</li> </ul>
2.6	Activités de la Division de statistique de l'ONU	<p>En ce qui concerne le système d'information géographique (SIG), la Division de statistique de l'ONU adopte une approche à deux volets: usage interne au sein de la Division et des organismes de l'ONU, d'une part, et activités de promotion et d'assistance technique aux pays en développement, d'autre part. Pendant les deux prochaines années, il est prévu de mettre au point un serveur cartographique statistique: c'est une application fondée sur le SIG, qui présente des données et indicateurs statistiques à l'aide de cartes selon un plan hiérarchique, ce qui permet à l'utilisateur de visualiser des cartes par région et par pays. La Division de statistique continuera de participer aux activités du Groupe de travail de l'ONU sur l'information géographique, et notamment à la création de la base</p>

EP	Rubrique	Texte
		de données géographiques de l'ONU. Elle mettra également l'accent sur la promotion de l'utilisation des techniques SIG dans les pays en développement, en particulier pour les recensements et les enquêtes, par le biais de conférences et forums régionaux, de publications (par exemple le manuel sur les SIG et la cartographie numérique pour les activités de recensement de la population et de l'habitation) et de cours de formation de l'ONU.
2.6	Activités de la Banque mondiale	Au cours des deux prochaines années, la Banque mondiale s'attachera de plus en plus à mettre à jour et documenter des données infranationales et à les incorporer dans ses bases de données; elle fera pour cela appel à des systèmes aussi bien internes qu'externes. La Banque multipliera les indicateurs du développement dans le monde publiés sur CD-ROM en vue de soutenir la cartographie des données infranationales.
2.6	Activités de la FAO	<p><u>Gestion des informations spatiales et outils d'aide à la décision</u></p> <p>Les travaux de la FAO dans ce domaine devraient aboutir aux réalisations suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Élaboration plus poussée des règles et normes applicables aux données spatiales, y compris détermination de couches types présentant de l'intérêt.</li> <li>◆ Construction de réseaux efficaces de données spatiales, afin d'améliorer les possibilités d'accès aux données et informations spatiales, y compris les données vectorielles (cartes), les données rastrées (images établies par télédétection), les bases de métadonnées et les informations non spatiales géoréférencées; maintenance du site Web correspondant (GEONETWORK).</li> <li>◆ Élaboration d'une base de métadonnées et d'une passerelle interne pour les produits spatiaux.</li> <li>◆ Incorporation de diverses cartes thématiques et suppression des lacunes en matière de données spatiales, s'agissant en particulier des cartes d'occupation des sols et des bases de données sur l'utilisation des sols.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
2.7	Intitulé	<b>Mise en valeur des ressources humaines</b>
2.7	But	Faire en sorte que le personnel participant aux travaux statistiques reçoive une formation appropriée et qu'il existe des systèmes adéquats pour la formation permanente et la mise en valeur du personnel.
2.7	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Il conviendra d'échanger des données d'expérience sur la formation en général, d'en revoir l'organisation et les modalités et d'étudier la complémentarité entre la formation nationale et la formation internationale.</li> <li>◆ Il faudrait en particulier prendre en considération les besoins des pays qui disposent de peu de ressources internes pour la formation.</li> <li>◆ L'Union européenne estime qu'il est nécessaire de créer une nouvelle structure permanente pour organiser l'enseignement de la statistique en Europe.</li> <li>◆ La formation est un volet essentiel de la construction de systèmes statistiques harmonisés et de qualité. Ce volet devrait être considéré de façon générale comme un élément important de la plupart des réunions puisqu'elles offrent l'occasion d'un échange d'informations sur les outils, les méthodes et les meilleures pratiques.</li> <li>◆ Il faudrait promouvoir des cours de formation internationaux communs, en tenant compte des besoins particuliers en matière de formation qui découlent de l'évolution des méthodes, des instruments et des ressources nécessaires en personnel ainsi que de la nécessité d'une harmonisation internationale.</li> <li>◆ Étant donné que la principale contribution systématique à la formation dans la région de la CEE est assurée par le programme de formation d'Eurostat (TES), il importe de garantir le bon fonctionnement de ce programme.</li> </ul>
2.7	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Assurer un programme de formation bien préparé dans le cadre du TES, en analysant les besoins des utilisateurs et en faisant participer les pays à la préparation et l'exécution de ce programme.</li> <li>◆ Chercher à réaliser des économies d'échelle lorsqu'il s'agit d'organiser la formation dans des pays semblables.</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Susciter une large participation à ce programme de formation en diffusant des informations à son sujet.</li> <li>◆ Améliorer la coordination des formations offertes par les acteurs internationaux et les instituts nationaux de statistique grâce un échange d'informations, Eurostat faisant fonction de centre de coordination. Les informations communes devraient être diffusées par le biais du groupe d'intérêt CIRCA d'Eurostat; il sera procédé à l'évaluation des activités de formation au sein de différents groupes de travail mis en place par Eurostat, l'OCDE ou la CEE.</li> </ul>
2.7	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	Néant
2.7	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ L'Équipe spéciale des ressources humaines (Eurostat et les instituts nationaux de statistique des États membres de l'Union européenne) est chargée d'étudier les questions d'intérêt commun touchant la gestion des ressources humaines, notamment les moyens de favoriser les échanges de personnel non seulement avec Eurostat mais entre les instituts des pays membres (en liaison avec l'Équipe spéciale chargée du programme de formation d'Eurostat)</li> </ul>
2.7	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant
2.7	Rapporteur	Eurostat
2.7	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eurostat: Groupe de travail sur la formation des statisticiens européens (TES) (une réunion par an, en avril)</li> </ul>
2.7	Activités de la Conférence	Néant
2.7	Activités de l'OCDE	<p><b><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <p>Organiser et appliquer un programme d'activités de formation dans des domaines touchant à la statistique, qui comprendra un ensemble de cours usuels dispensés par le personnel de l'OCDE, un calendrier dynamique de manifestations telles que des séminaires ou ateliers organisés avec la participation du personnel et d'orateurs invités, l'établissement de liens avec d'autres organismes qui assurent une formation, la fourniture de matériel d'apprentissage par des moyens électroniques et une base</p>

EP	Rubrique	Texte
		de connaissances statistiques. Ces activités, qui s'adressent à la fois aux responsables de la collecte/gestion et aux utilisateurs de données, sont accessibles aussi bien à des membres du personnel de l'OCDE qu'à des participants extérieurs.
2.7	Activités d'Eurostat	<p><b><u>Objectif global:</u></b></p> <p>L'objectif de la formation en statistique à l'intention des statisticiens européens est l'élaboration d'un programme général répondant aux besoins de formation prévisibles et tenant compte de l'évolution et des besoins du Système statistique européen et des besoins en statistique des pays en transition. Les principales catégories prévisibles d'utilisateurs sont les gestionnaires, les statisticiens spécialisés dans les questions de méthodologie et les utilisateurs de statistiques. La formation sera dispensée sous forme de cours usuels et de cours spécialement adaptés aux besoins de ceux à qui ils sont destinés.</p> <p><b><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></b></p> <p>Eurostat continuera d'assurer la gestion globale du programme de formation en statistique et des contrats qui s'y rapportent, de même que l'analyse des besoins de formation. L'objectif est de créer une structure organisationnelle nouvelle et durable pour offrir une formation en statistique au niveau européen ainsi que pour coordonner les enseignements de la statistique dispensés en Europe. Un groupe de travail auquel participeront des représentants des pays de l'EEE et de pays d'Europe centrale et orientale sera organisé une fois par an. Eurostat contribuera au financement des demandes de formation des États membres par prélèvement sur son budget fonctionnel.</p> <p>La formation en statistique fait partie du programme d'assistance technique Phare, qui est administré par la DG Élargissement. Le but est de soutenir les programmes de création et de développement des institutions. Les pays bénéficiant d'une assistance financière au titre du programme Phare participeront à la fois à des cours organisés régulièrement et à des cours spéciaux. Les programmes Tacis, CARDS et Meda comporteront également des activités de formation en statistique.</p> <p><b><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <p>Amélioration de la coopération internationale pour l'établissement de programmes de formation et leur diffusion par le biais d'une adresse Internet d'accès commun pour le SSE et les pays candidats.</p>

EP	Rubrique	Texte
		<p>Poursuite de la mise en œuvre des programmes de formation destinés aux statisticiens européens grâce à l'amélioration des structures de fonctionnement et de la qualité des prestations.</p> <p><b><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <p>Créer une structure organisationnelle nouvelle et durable pour offrir une formation en statistique au niveau européen ainsi que pour coordonner les enseignements de la statistique dispensés en Europe.</p>
2.7	Activités de l'OIT	<p>En 2000, l'OIT a mis à l'essai, dans le cadre d'un projet commun Bureau de statistique/Centre de formation de l'OIT de Turin (Italie), un recueil pédagogique sur les statistiques du travail qui comprend plusieurs modules et qui sera diffusé en 2002. Ce recueil sera utilisé dans le cadre des cours internationaux de formation aux statistiques du travail organisés par le Bureau au Centre de formation de Turin ou des ateliers organisés, sur demande, au nom d'autres organismes internationaux ou régionaux. Il peut également servir à d'autres organismes de formation et aux services nationaux de statistique pour leurs activités de formation interne.</p>
2.7	Activités de la Banque mondiale	<p>Le Réseau mondial d'échange du savoir au service du développement de la Banque mondiale vise à élargir l'accès à une formation de bonne qualité, actualisée et efficace par rapport à son coût, à l'intention des gestionnaires des secteurs public et privé, afin qu'ils améliorent à leur tour leur capacité de conception, de planification et de gestion des politiques de développement socioéconomique. Par-delà les frontières géographiques, les zones horaires et les barrières linguistiques, l'objectif de la Banque consiste à fournir les moyens de dispenser aux spécialistes du développement des connaissances de pointe sur des questions d'actualité, en temps réel, grâce à des manifestations et activités virtuelles ou directes.</p>

EP	Rubrique	Texte
2.8	Intitulé	<b>Indicateurs du développement durable</b>
2.8	But	Mettre en évidence les meilleures mesures applicables pour le développement durable; élaborer des indicateurs ou un cadre qui permettront d'évaluer le développement durable.
2.8	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Bien que les pays demandent avec insistance que de bons indicateurs soient élaborés, il existe une grande ambivalence quant aux moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.</li> <li>◆ Pour l'instant, il n'existe pas de série convenue d'indicateurs internationaux du développement durable.</li> <li>◆ Les indicateurs actuellement utilisés sont généralement plus utiles aux pays en développement qu'aux pays européens.</li> <li>◆ L'OCDE est la force motrice qui veille à ce que les indicateurs ne soient pas exclusivement axés sur les questions économiques et environnementales. Certaines initiatives ont été prises en vue de rassembler des indicateurs agrienvironnementaux et de mettre au point un cadre conceptuel de la production et de la consommation.</li> <li>◆ Il convient d'élaborer des statistiques sur le développement durable en faisant en sorte qu'elles puissent être utilisées dans les différents domaines (social, économique et environnemental) du développement durable.</li> </ul>
2.8	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Établir une série d'indicateurs du développement durable qui soit utile à la fois aux pays développés et aux pays en développement.</li> <li>◆ Concevoir un cadre théorique pour l'intégration des statistiques, qui sera à la fois commode et approprié pour l'élaboration, l'application et le contrôle des politiques.</li> <li>◆ Établir un ensemble d'indicateurs satisfaisants pour la Commission du développement durable.</li> </ul>
2.8	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Évaluation sur la base d'indicateurs de l'état de l'hygiène du milieu et du degré d'avancement des dispositions qui ont été prises (pour la quatrième conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, Budapest, 2004).</li> <li>◆ Mise en application à titre expérimental du système d'indicateurs de l'hygiène du milieu dans certains pays (OMS-Bureau régional de l'Europe).</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
2.8	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nécessité d'une coopération active entre les services nationaux de statistique pour concevoir des mesures en faveur du développement durable.</li> <li>◆ Évaluation de la suite donnée au Sommet de Johannesburg sur le développement durable.</li> </ul>
2.8	Décision que le Bureau recommande à la Conférence	Néant
2.8	Rapporteur	OCDE
2.8	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réunion commune CEE/OMS (Bureau régional de l'Europe) sur les questions de méthodologie liées aux évaluations de l'environnement et de la santé (prévue à titre provisoire pour juin 2003).</li> <li>◆ Eurostat: Divers thèmes, par exemple les indicateurs de pression, le transport/environnement ou l'agriculture/environnement, sont traités lors de réunions qui n'ont pas lieu régulièrement.</li> <li>◆ OCDE: Réunions techniques périodiques sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement du Millénaire (aucune n'a encore été projetée pour la période allant de juin 2002 à juin 2004).</li> </ul>
2.8	Activités de la Conférence	Néant
2.8	Activités de l'OCDE	Néant
2.8	Activités d'Eurostat	<p><b><u>N. B.:</u></b> Pour Eurostat, voir également les informations figurant sous 5.1.</p> <p><b><u>Objectif global:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ La stratégie de l'Union européenne pour le développement durable qui a été adoptée par le Conseil européen en juin 2001 fixe les objectifs à atteindre pour garantir la viabilité dans les domaines économique, social et écologique. La notion de viabilité et les considérations écologiques prennent une importance croissante dans tous les domaines correspondants de la statistique. Conformément au Traité d'Amsterdam, les Conseils européens successifs ont pris des engagements concernant l'incorporation des préoccupations écologiques dans d'autres politiques, y compris la suite qui leur était donnée grâce à l'application de meilleurs indicateurs. Les nouveaux programmes vont influencer les travaux sur les statistiques et indicateurs de la</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<p>viabilité et de l'environnement, mais aussi les statistiques sociales et les statistiques relatives par exemple au transport, à l'énergie, à la santé et à l'agriculture, ainsi que les comptes de l'environnement. Un objectif complémentaire consiste par ailleurs à promouvoir la collecte et l'analyse des données sur le développement durable à l'échelle de la planète.</p> <p><b><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Élaboration et amélioration des indicateurs sur l'intégration des préoccupations écologiques liées à l'agriculture, à l'énergie, au transport et à l'industrie. Réalisation de travaux en rapport avec la communication sur les statistiques nécessaires pour l'établissement d'indicateurs agrienvironnementaux et la Communication sur l'intégration de l'environnement et du développement durable dans les politiques de l'énergie et des transports.</li> <li>◆ Élaboration d'une série d'indicateurs du développement durable pour faciliter les travaux de la Commission du développement durable.</li> <li>◆ Assistance aux pays PHARE et aux pays méditerranéens ne faisant pas partie de l'Union européenne pour ce qui concerne les statistiques de l'environnement.</li> </ul> <p><b><u>Travaux dépendant du financement par d'autres DG de la Commission:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Amélioration des statistiques de base nécessaires pour l'élaboration d'indicateurs de l'environnement et du développement durable, y compris des indicateurs «clefs» (DG Environnement).</li> <li>◆ Amélioration des indicateurs de l'environnement dans le cas des transports, y compris les estimations concernant la consommation énergétique, les émissions de polluants, le bruit et les déchets imputables aux transports (DG Transport et énergie).</li> </ul> <p><b><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Établir des indicateurs de l'environnement et de la viabilité qui soient faciles à comprendre, en coopération avec d'autres services de la Commission et avec l'Agence européenne pour l'environnement.</li> <li>◆ En coopération avec les États membres, s'employer dans le cadre d'une équipe spéciale à approfondir les questions de méthodologie liées aux indicateurs du développement</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<p>durable. Il s'agira d'analyser et de créer des cadres adaptés au travail statistique en rapport avec les indicateurs du développement durable. De plus, Eurostat s'emploiera activement à définir des indicateurs du développement durable afin que les questions statistiques soient abordées, et les statistiques nécessaires réunies, en tirant parti de l'expérience acquise par les États membres afin de parvenir à déterminer des démarches communes au niveau de l'Union européenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Poursuivre les travaux visant à faire de l'environnement un nouveau volet des comptes nationaux, grâce à la production régulière d'une série de comptes environnementaux, et les adapter aux priorités en matière de viabilité.</li> </ul> <p><b><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Un programme va être mis en place pour définir la démarche de l'Union européenne concernant les indicateurs du développement durable, afin de suivre le déroulement de la stratégie de l'Union européenne en matière de développement durable (voir l'équipe spéciale mentionnée plus haut).</li> </ul>
2.8	Activités de l'OMS – Bureau régional de l'Europe	<p><b><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></b></p> <p>Il a été proposé une série d'indicateurs pour étudier les questions ou risques liés à l'environnement qui peuvent avoir une incidence sur la santé: qualité de l'air (ambient et à l'intérieur des habitations), habitation et peuplement, circulation, bruit, rayonnements, déchets et terrains contaminés, eau et assainissement, sécurité alimentaire, alertes chimiques, lieu de travail. Il va s'agir de valider les données, de mettre à l'essai la possibilité de réaliser des collectes de données et des analyses de corrélation pour produire des évaluations factuelles de l'état de l'hygiène du milieu, ainsi que d'élaborer des méthodes de présentation des informations aux décideurs. Ces travaux seront réalisés en collaboration avec des experts extérieurs et au cours de réunions de groupes de travail auxquelles participeront des spécialistes invités originaires de différents pays. Le système d'indicateurs de l'hygiène du milieu va être appliqué à titre expérimental dans certains pays de la région de l'Europe de l'OMS. Parallèlement, des mécanismes vont être créés pour la communication d'informations à intervalles réguliers, en collaboration avec les institutions internationales et forums appropriés, afin d'éviter les doubles emplois et de réduire à son minimum la charge de travail imposée aux pays.</p>

EP	Rubrique	Texte
		<p><b><u>Objectifs prioritaires au cours des deux prochaines années:</u></b></p> <p>Réalisation, à l'aide d'indicateurs, d'une évaluation de l'état de l'hygiène du milieu et de l'avancement des initiatives prises dans la région de l'Europe de l'OMS en prévision de la quatrième Conférence ministérielle sur la santé et l'environnement qui doit avoir lieu à Budapest en 2004. Une méthode d'évaluation intégrée de l'environnement et de la santé et d'établissement de rapports sur la base d'indicateurs va être largement diffusée. Un cadre et des moyens vont être mis au point pour la collecte, l'analyse et l'échange de données, afin de construire une base de données internationales sur les indicateurs de l'hygiène du milieu.</p> <p><b><u>Réunions projetées pour les deux prochaines années:</u></b></p> <p>Réunion commune CEE/Bureau de l'Europe de l'OMS, qui traitera des questions de méthodologie liées aux évaluations de l'environnement et de la santé (prévue à titre provisoire pour juin 2003). Cette réunion rassemblera des statisticiens et spécialistes des évaluations des programmes d'action nationaux en faveur de la santé publique et/ou de l'environnement. Elle préparera un examen destiné à mettre en évidence des lacunes particulièrement importantes en matière de données et déterminera des domaines de collaboration pour rationaliser les courants d'information et l'échange de méthodologies. Elle facilitera également les relations de travail entre tous les intéressés.</p>
2.8	Activités de la Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le Petit Livre Vert (<i>Little Green Data Book</i>) présente un certain nombre d'indicateurs environnementaux fondés sur la publication «Indicateurs du développement dans le monde» et le CD-ROM qui l'accompagne. Sous les intitulés «agriculture», «forêts», «biodiversité», «énergie», «émissions et pollution», «eau et assainissement», et «comptes nationaux "plus verts"», le Petit Livre Vert fournit des indicateurs clefs de l'environnement et de ses rapports avec la population pour plus de 200 pays.</li> <li>◆ La Banque contribue et continuera de contribuer à la mise au point d'indicateurs clefs de l'environnement pour suivre les progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement du Millénaire adoptés par la Banque mondiale, l'ONU et le Comité d'aide au développement de l'OCDE. La mise en place et l'élargissement d'une base de données sur l'environnement sont en cours. Cette base de données englobe, entre autres, les pays de la CEE et elle est actualisée chaque année à partir de différentes sources internes et externes à la Banque</li> </ul>

EP	Rubrique	Texte
		<p>mondiale. Tous les fonctionnaires de la Banque y ont accès et elle sert essentiellement à l'élaboration de la section élargie sur l'environnement des Indicateurs du développement dans le monde. En outre, une série sélective d'indicateurs de l'environnement est publiée chaque année par le Département de l'environnement et le Groupe des données sur le développement de la Banque mondiale. Cette publication, structurée par pays, englobe plus de 200 pays et chaque page consacrée à un pays contient plus d'une cinquantaine d'indicateurs.</p> <p>◆ La Banque mondiale collabore étroitement avec la Division de statistique de l'ONU dans ce domaine et continue d'appuyer les initiatives prises en matière de comptabilité de l'environnement, essentiellement dans le cadre du Groupe de Londres. La Banque contribue à l'élaboration de la version révisée du système de comptabilité économique et environnementale intégrée en étudiant les questions d'évaluation, ainsi que l'intérêt et l'utilité potentiels, au regard des politiques opérationnelles, du projet de guide qui a pour but de favoriser l'adoption en toute connaissance de cause d'un plus large éventail de décisions en matière de gestion. Les travaux dans ce domaine se trouvent facilités par la mise au point d'indicateurs qui accompagnent les évolutions dans le secteur de l'environnement, notamment une évaluation de l'épargne nette ajustée (épargne véritable) pour plus de 120 pays.</p>

-----